Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 19 Dhou-Elkaad 1441
10 Juillet 2020

N° 47

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 1414
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 1419
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics 1426
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 1428
Avis aux créanciers..... 1438
Convocations
Sociétés anonymes 1439
Autres sociétés 1447
Divers
Avis au public..... 1448
Actes Administratifs
Avis au public 1448

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Modification des statuts
COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»
S.A. au capital de 50 000 000 de dinars
Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba - 1001 Tunis
M.F : 000301L/A/M/000
RNE : 0000301L
CNSS N°: 00041852-45

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020, enregistré à la recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 26 Juin 2020, sous le n°20801642 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 02 juillet 2020 sous le n°202042705. Il a été décidé de mettre en conformité les statuts de la société avec les dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 et de modifier en conséquence les articles 8, 9, 22, 25, 27, et 37 des statuts.
2020R01527SANB2

Nomination d'Administrateurs
COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»
S.A. au capital de 50 000 000 dinars
Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis
M.F : 000301L/A/M/000
RNE : 0000301L
CNSS N° : 00041852-45

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 26 juin 2020, sous le n°20801641 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 02 juillet 2020 sous le n°202042705, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer Messieurs Slaheddine Ladjimi, Hakim Ben Yedder, Karim Ben Yedder, Bernard Paul Marseille, la société PARENIN S.A, et Madame Selma Bellegha en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.
2020R01528SANB2

Société des Boissons de Tunisie
N° CNSS : 60808/86
Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L
Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

En vertu du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le jeudi 18 juin 2020 à 10H au siège de la Société de Fabrication des Boissons de Tunis à Tunis enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 juin 2020 sous le n°20801500 quittance n°M044961 dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises, du tribunal de 1ère instance de Médenine le 29/6/2020 sous le n°202041377, il a été pris la résolution suivante à l'unanimité :
Faisant suite à la délibération de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2020 au cours de laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Romdhane Rahli a été renouvelé le Conseil unanime décide de lui renouveler les fonctions en tant que Président Directeur Général et lui donne les pouvoirs nécessaires pour diriger la société.
2020X00742SANB2

Société des Boissons de Tunisie
N° CNSS : 60808/86
Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L
Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le mardi 9 juin 2020 au bureau de la société à Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 22 juin 2020 sous le n° 20801476 quittance n°M044326, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Médenine le 29/6/2020, sous le n°202041356, il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :
- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2019.
- Les états financiers de l'exercice 2019
- De donner quitus entier aux membres du conseil d'administration.
- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
- La proposition du conseil relatif à l'affectation des bénéfices.
- Les états financiers consolidés du groupe société des boissons de Tunisie relatif à l'exercice 2019.
- Le renouvellement des membres du conseil d'administration pour la période de 3 ans (2020 - 2021 - 2022) et qui sont :
- La Société de Fabrication des Boissons de Tunis - Tunis.
- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique Tunis.
- La Société Innovation Packaging Technologies - Médenine
- La Société d'emballage en aluminium et boissons gazeuses Tunis
- Monsieur Romdhane Rahli - Midoun Djerba
- Monsieur Hamdene Labbassi - Midoun Djerba
- La Société Tunisienne des boissons de l'Ouest Kasserine.
2020X00743SANB2

Société Tout Transport
N° CNSS : 121256/06
Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0042153Y
Code fiscal : 042153/Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le mercredi 10 juin 2020, à 11h au bureau de la société à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 juin 2020 sous le n°20801517 quittance n°M045203 dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine le 29/6/2020 sous le n° 202041314, il a été pris la résolution suivante à l'unanimité :

Faisant suite à la délibération de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 juin 2020 au cours de laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Romdhane Rahli a été renouvelé le Conseil unanime décide de lui renouveler les fonctions en tant que Président Directeur Général et lui donne les pouvoirs nécessaires pour diriger la société.

2020X00744SANB2

Société Tout Transport
N° CNSS : 121256/06
Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0042153Y
Code fiscal : 042153/Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le mercredi 10 juin 2020 au bureau de la société à Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 juin 2020 sous le n°20801518 quittance n°M045204, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Médenine le 30/6/2020, sous le n°202041829, il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :

- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2019.
- Les états financiers de l'exercice 2019
- De donner quitus entier aux membres du conseil d'administration.
- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
- La proposition du conseil relatif à l'affectation des bénéfices.
- Le renouvellement des membres du conseil d'administration pour la période de 03 ans (2020, 2021, 2022) et qui sont :
- Monsieur Romdhane Rahli
- La société des boissons de Tunisie
- Monsieur Hamdene Labbassi.
- Madame Jamila Rahli
- Monsieur Souheil Rahli
- Monsieur Mohamed Rahli
- Monsieur Arafet Rahli
- La désignation de madame Mariem Ennaifer comme commissaire aux comptes de la société pour la période de trois ans (2020, 2021, 2022).

2020X00745SANB2

Société Tunisienne de Conditionnement
N° CNSS : 00316529/18
Identifiant unique registre national des entreprises : 0926249W
Code fiscal : 926249/W/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le jeudi 18 juin 2020, 11H au siège de la Société de Fabrication des Boissons de Tunis, à Tunis enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 juin 2020 sous le n°20801502 quittance n°M044968 dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine le 29/6/2020 sous le n°202041272, il a été pris la résolution suivante à l'unanimité :

Faisant suite à la délibération de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2020 au cours de laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Romdhane Rahli a été renouvelé le Conseil unanime décide de lui renouveler les fonctions en tant que Président Directeur Général et lui donne les pouvoirs nécessaires pour diriger la société.

2020X00746SANB2

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)
Société anonyme
Capital social : 122.661.900 Dinars
Siège social : Les Berges du Lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les Pins, lot n° : 3/5/3 les Berges du Lac, Tunis
Identifiant Unique : 0083570N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2020 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 21 mai 2020 sous le numéro 20702274, quittance numéro M035332, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 4 juin 2020 sous le numéro 202034484 et 20203447, il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2019;
2. Approbation des états financiers, des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales;
3. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2019;
4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2019;
5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration;
6. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022;
7. Approbation du rapport de Gouvernance de la Société pour l'année 2019;
8. Pouvoirs pour formalités.

Et suivant l'extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration n°01/2020 du

14 avril 2020 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 14 mai 2020 sous le numéro 20702177, quittance numéro M033396, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 4 juin 2020 sous le numéro 202034480, il a été décidé à l'unanimité de donner pouvoir à Mr Mehdi Baklouti le Directeur Financier de la société ou Mr Mehdi Zaoui le Directeur Juridique pour signer conjointement avec le Président du Conseil d'Administration ou le Vice Président du Conseil d'Administration les chèques et les documents bancaires en l'absence du Directeur Général pendant son congé annuel et les missions à l'étranger.
2020401221SANB2

L'Internationale de Recouvrement des Créances «IRC»
S.A au capital de 1.000.000 D
19 Rue Mustapha Abdessalem - El Menzah 5 - Ariana
M.F : 0723717CPM000

En vertu du P.V. du conseil d'administration du 27/02/2020 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 13/5/2020 sous le n°20701804 Quit. 40376, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 17/6/2020, il a été décidé de renouveler le mandat de directeur général de Mr Fethi Azzouz pour une période de trois années.
2020401222SANB2

L'Internationale de Recouvrement des Créances «IRC»
S.A au capital de 1.000.000 D
19 Rue Mustapha Abdessalem - El Menzah 5 - Ariana
M.F : 0723717CPM000

En vertu du P.V. de l'AGO du 02/6/2020 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 12/6/2020 sous le n°20702320 Quit. 53505, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 17/6/2020, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2019, d'affecter les résultats et de ratifier la cooptation de Mme Amel Raissi en tant qu'administrateur en remplacement de Mr Hichem Rebai.
2020401223SANB2

Renouvellement du mandat des administrateurs
Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
Société «UTS PALMA-SA»
Société anonyme
Au capital de 8.276.550 Dinars
Siège social : 20 Rue des entrepreneurs - Charguia II - Tunis
RNE : 1376292V
MF : 1376292V/A/M/000
Matricule CNSS : 567189 - 30

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société unité de traitement des surfaces des profilés d'aluminium maghrébin «UTS PALMA-SA» en date du 24 avril 2020 enregistré le 21 mai 2020, à la recette des finances rue des Paradis Ariana sous le numéro 20702246 quittance n°39621 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 3 juin 2020 sous le numéro 202034119, il a été décidé à l'unanimité de :

1- Renouveler le mandat des administrateurs, Mrs Mohamed Chabchoub, Mohamed Amine Chabchoub, Ahmed Chabchoub, Seif Eddine Bejaoui, la société ATD SICAR et la société TAWASOL INVESMENT SICAR pour une durée de trois ans, soit les exercices 2019, 2020 et 2021.

2- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société «ECC-MAZARS» représentée par Monsieur Mohamed Ali Elaouani Cherif pour les exercices 2019, 2020 et 2021.
2020401235SANB2

Avis
HAYATCOM TUNISIE
Société anonyme
Au capital de 2.250.000 Dinars
Siège social : N°020 rue des Entrepreneurs La Charguia II Ariana
M.F : 082568/Z/P/M/000
CNSS : 00251882-70

Il appert du procès-verbal de l'AGO du 20 décembre 2018 enregistré en date du 2 juillet 2019 à la recette des finances Rue de Paradis Ariana sous le n°19704578 Quittance n°84284, qu'il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2017
- Le renouvellement du mandat de Messieurs Mohamed Chabchoub, Mohamed Amine Chabchoub et Ahmed Chabchoub en tant qu'administrateurs pour une période de trois (03) ans qui se terminera avec l'approbation des comptes de l'exercice 2020.
- Renouvellement du mandat de «L'Union des Experts Comptables» en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans qui se terminera avec l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Et suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 16 juin 2020 sous le n°20802793 Quittance n°48522, il a été décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Chabchoub en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société pour une durée de trois (03) ans qui se terminera avec la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Et en vertu du procès-verbal de l'AGO du 5 mai 2020 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 14 mai 2020 sous le n°20702095 Quittance n°037034, qu'il a été décidé d'approuver les comptes de l'exercice 2018.

Un exemplaire de chaque procès-verbal de l'AGO ainsi que du procès--verbal du Conseil d'administration ont été déposés au registre national des entreprises de l'Ariana le 22 juin 2020 sous le n°202039078.
2020401236SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ILIOS AUTOMOTIVE DISTRIBUTION "IAD" Sarl
38, Rue de la Laine Zl Bir el Kassaa, Ben Arous 2013
I.U : 1575116M

En vertu du PV de l'AGE du 26/11/2019 enregistré à la recette des finances de El Yesminet le 20/01/2020 sous le n°20700184 quittance 04189 dont une copie a été déposée au RNE le 25/6/2020 sous le n°202040321 il a été approuvé le changement de l'objet social de la société et aussi la modification de l'article 2 des statuts.

Et en vertu du PV de l'AGO du 25/4/2019 enregistré à la recette des finances de El Yesminet le 8/5/2019 sous le n°19701148 quittance 30280 et dont une copie a été déposée au RNE le 25/6/2020 sous le n°202040321 ont été approuvés les états financiers de l'année 2018.

Et en vertu du PV de l'AGO du 21/5/2020 enregistré à la recette des finances de El Yesminet le 10/6/2020 sous le n°20700818 quittance 21219 et dont une copie a été déposée au RNE le 25/6/2020 sous le n°202040321 ont été approuvés les états financiers de l'année 2019.
2020T00569SRLB2

Sté Tunisienne de bâtiment et des travaux publics - SARL
9 rue el Khayachi - La Marsa
MF : 1544079/E/A/M/000
RC : B01249542017

Suivant le procès-verbal en date du 4/4/2020, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 4/4/2020 sous le numéro 18701933 quittance n°M053186 et statuts enregistrés à la recette des finances de La Marsa le 4/4/2020 sous le numéro 18701932 quittance n°M053184, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 6/4/2018 sous n°0133802017
2020R01515SRLB2

Publication complémentaire à l'annonce parue au JORT (Annonces légales, réglementaires et judiciaires) n°7 du 16/01/2018
ETABLISSEMENT ZGOLLI FRERES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.772.440,000 Dinars
Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°45 Tunis
Identifiant Unique R.N.E : 09440L
Affiliation CNSS : 49935-77

Deux exemplaires de l'acte de cession ainsi que des statuts mis à jour enregistrés le 6/11/2017 à la recette des finances Rue Ghandi-Tunis sous le n°17805144 Quittance 93585, ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis le 26/12/2017 sous le n°201759828.
2020R01520SRLB2

Société condor
29 avenue Habib Bourguiba Tunis
RC : B0153782004
MF : 0898142AAM000

Suite au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11/6/2007 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 23/6/2007 quittance 47526 sous n°07503332

Il a été décidé d'augmenter le capital social à 100 mille dinars et les associés ont apporté des fonds propres d'un montant de 700 mille dinars destinés pour l'acquisition du fonds de commerce du restaurant Baghdad.
2020R01533SRLB2

Société condor
29 avenue Habib Bourguiba Tunis
RC : B0153782004
MF : 0898142AAM000

Suite au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 3/10/2011 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 9/5/2017 quittance 46133 sous n°17802195

Il a été décidé à l'unanimité de donner son accord à monsieur Moez Chaabane pour vendre 485 parts sociales à la société «Island Events» et donne son accord à madame Ilhem Ezzeddine pour vendre 15 parts sociales à la société «Island Events».
2020R01534SRLB2

Société la petite goulue
3 rue Hédi Nouira Tunis
RC : B153142002
MF : 813187ZAM000

Suite au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28/4/2017 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 4/5/2017 quittance 44761 sous n°17802089. Il a été décidé à l'unanimité de donner son accord à l'opération de leasing avec la société internationale de leasing concernant 221 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor et 142 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor et 166 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor et 376 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor ainsi que donner une hypothèque de second degré sur le fonds du restaurant la petite goulue au profit de la société internationale de leasing en garantie du prix d'achat des immeubles susmentionnés et donner son accord pour la location du local commercial sis au rez-de-chaussée

de l'immeuble sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis au profit de la société condor avec un loyer qui sera fixé ultérieurement.
2020R01535SRLB2

Société condor
29 avenue Habib Bourguiba Tunis
RC : B0153782004
MF : 0898142AAM000

Suite au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28/4/2017 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 4/5/2017 quittance 44760 sous n°17802088. Il a été décidé à l'unanimité de donner son accord à l'opération de leasing avec la société internationale de leasing concernant 221 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor et 142 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor et 166 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor et 376 parts du bien immobilier appelé marie cofoplo sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis appartenant à la société condor ainsi que donner une hypothèque de second degré sur le fonds du restaurant baghdad au profit de la société internationale de leasing en garantie de 2.204.076, 000 DT vue que la société le condor est garante de la société La petite goulue et donner son accord pour la location du local commercial sis au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis.
2020R01536SRLB2

Société EAAMAR MADIATION SARL
Capital social : 5000
Siège social : 117, Chikh Med Enneifer Soukra

En vertu du procès de l'assemblée générale extraordinaire en date de 7-9-2016, enregistré à la recette des finances Morneg sous n°20501028 quittance n°M024775 il a été décidé ce qui suit :
Changement de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée à unipersonnelle.
2020R01543SRLB2

Société EAAMAR MADIATION SARL
Capital social : 5000
Siège social : 117, Chikh Med Enneifer Soukra

En vertu du procès de l'assemblée générale extraordinaire en date de 5-9-2016, enregistré à la recette des finances Morneg sous n°20701029 quittance n°M027777 il a été décidé ce qui suit
- Cession totale des parts sociales de Mr Rabia Ben Abedel Aziz au profit de Mme Badra Ben Taher Lassoued
2020R01544SRLB2

Changement de la situation juridique et de la nature de la société
Mise à jour des associés et nomination d'un nouveau gérant
(Mise à jour des statuts)
Société Ecole Primaire 'El Faouez'
Société à responsabilité limitée SARL
Capital : 400.000,000 dinars
Siège social : 3 avenue Ali Bach-Hamba Mégrine
Identifiant Unique : 000/M/N/1433039E

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 22/5/2020 reçu n° M027485, enregistrement n°20701384 il a été mis à jour les statuts de la société par laquel la nature de la société a été modifiée de SUARL à SARL et ce suite au décès de l'actionnaire unique.
En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Mégrine le 24/6/2020 reçu n°M035723, enregistrement n°20701831 Mme Zakia Ben Jday veuve feu Abdlahmid Annabi a été désignée gérante de la Société avec pleins pouvoirs.
Deux copies des actes suscités ont été déposées au registre national des entreprises le 02/7/2020 sous les numéros 11312/2020 et 11313/2020.
2020R01546SRLB2

Sté NOVA ALUMINUM «NOVALU»
La ZI Sakit Eddayer Av Ezzit Sfax
MF : 1224854QAM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 3/7/2020, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 6/7/2020 sous le n°20802589 quittance n°M002770, il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant Mr Wajdi Chtourou pour une période illimitée.
2020X00750SRLB2

Changement du Gérant
Société CARTHAGE C PLUS UNE SOCIETE S.A.R.L
Matricule fiscal : 1546940/B/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7/02/2020 enregistré à la recette des finances des actes de Bizerte le 14/02/2020 sous le n°20701036 quittance n°M014910, il a été décidé ce qui suit :
- Changement du Gérant démissionnaire Mr. Salah Ben Ali titulaire de la C.I.N n°05713118 par Mr. Wissem Hentteti titulaire de la C.I.N. n°04786504 à compter du 8 février 2020.
2020401217SRLB2

Société GT CONSULTING SARL
Siège social : 89 Avenue Habib Bourguiba Ariana
RNE : 1170292F/A/M/000
Capital : 55 000 Dinars

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2019

enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana sous le n°20701694 Quit n°045128 en date du 4 juin 2020, il a été décidé :

- L'approbation de la cession de parts sociales : Mme Hager Ghrairi a cédé 550 parts sociales d'une valeur nominale de (10 DT) à Mr Sami Trimech.

- La mise à jour des statuts de la société.

2020401227SRLB2

LA TUNISIENNE DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES

«T.T.A»

SARL au capital de 110.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Mâlaren, Résidence Errihab II

Rez-de-chaussée, 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RC : B1100371998

IF : 620344Y/A/M/000

1- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 2 janvier 2015, enregistré à la recette des finances de Mégrine, le 13 janvier 2015, sons le numéro 15700060, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 14 décembre 2015, sous le numéro 201556475, il a été décidé ce qui suit :

- Le transfert du siège social de la société à rue du Lac Mâlaren résidence Errihab II, rez-de-chaussée, 1053 Les Berges du Lac - Tunis.

2. En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des associés, réunie en date du 5 juin 2020. enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 17 juin 2020, sous le numéro 2070278, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du gérant monsieur Abdelmajid Majoul pour une durée de 5 ans s'achevant avec la tenue de l'assemblée qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

3. En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des associés, réunie en date du 30 juin 2020, enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 2 juin 2020, sous le - numéro 20703235, il a été décidé ce qui suit :

- Ratification d'un acte d'acquisition d'un bien immobilier objet du titre foncier n°67090 Ben Arous.

2020401237SRLB2

Société NUTRICAP

SARL au capital de 100 000 DT

MF : 1183090Q

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia, Nabeul

Suivant acte de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société NUTRICAP en date du 26 mai 2020 enregistrée à la recette des finances Avenue de la Paix Grombalia en date du 4 juin 2020 sous le n°20201390 Quittance n°MO33995, il a été décidé :

1- La réduction de capital a néant pour absorption partielle des pertes

2- D'augmenter le capital à 100 000 Dinars par la création de 4000 parts sociales et ce par conversion des comptes courants associés comme suit :

- Société Avicole El baraka 3999 parts de 25 DT soit 99975 DT

- Mr Mustapha Trabelsi 1 part de 25 DT soit 25 DT

Capital social 4000 parts de 25 DT soit 100 000 DT

Deux exemplaires de PV sus mentionnés ont été déposés au Centre National du Registre Des Entreprises de Nabeul en date du 02 juillet 2020.

2020401238SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2020 enregistré à la recette des finances Sidi Hssine - Tunis le 3/02/2020, n° de quittance M011466 n° de l'enregistrement 20200390, Mme Rachida Bent Rabbah Cherni, titulaire de la CIN n°00714722 délivrée à Tunis le 25/6/2001 demeurant à 76 rue Moustafa Khaznadar impasse 02 Mallasine Tunis a vendu un fonds de commerce location des robes soirées et vente de vêtements prêts avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à rue 4342 n° 01 Zahrouni Tunis à Mme Rania Bent Fathi Yahyaoui, le prix de vente est consigné entre les mains de Mme Rachida Bent Rebbah Cherni toutes les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteuse Mme Rania Bent Fathi Yahyaoui demeurant à la boutique située rue 4342 n°01 Zahrouni Tunis.

2020T00560FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bizerte le 01/7/2020 enregistrement n° 20202502 quittance n°M040256 Mr Lotfi Ben Mohamed Taher Ben Hedi Kochek CIN n°01598914 a vendu à Mr Wajdi Ben Mohamed Ben Abdallah Boughanmi CIN n°08965523 le fonds de commerce exploité dans le magasin situé le 14 janvier rue n°24 à Bizerte, qui convient aux activités de boulangerie.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

2020T00561FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue El Jazira Tunis le 30/6/2020 enregistrement n°20201379 quittance n°M031813 Mr Aymen Boukardougha CIN n°04704150 a vendu à Mr Nasreddine Boukardougha CIN n°04704153 le fonds de commerce exploité dans le magasin situé 04 Rue de Pacha, qui convient à toute les activités commerciales.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

2020T00564FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Slimen le 26/6/2020 enregistrement n° 00903 quittance n°M023029 Mr Mourad Ben Amor Ben Mesbah Kanzari CIN n°05127858 a vendu à Mr Belghasem Ben Maouia Ben Mohamed Ajili CIN n°06389277 le fonds de commerce exploités dans le magasin situé 14 janvier Plage Slimen, pour le commerce de détail et la vente de lait et de produits laitiers

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

2020T00565FCCC2

Cession d'un fonds de commerce en donation

Suivant acte authentique dressé par Me Abdelhafidh Madani le Notaire en date du 26/6/2020 et enregistré à la recette des finances à Médenine le 26/6/2020, quittance n°M045871, Mr Amor Ben Slama demeurant à Médenine oued Elkhil Beni Khedach, a donné et cédé en donation son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des fruits secs sis au 31 rue Abderrahmen Khabthani - Nouvelle Ariana (ex rue Elkehina), à son fils Mr R'jab Slama demeurant à Médenine Ksar Eljera Beni Khedach.

Toute opposition doit être signifiée au donataire Mr Rajab Slama à l'adresse de fonds de commerce sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT sous peine de nullité.

Le quel avis a été également publié au quotidien Echourouk du jeudi 2/7/2020.

2020T00570FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing daté le 4/3/2020 enregistré à Tunis le 11/3/2020 quittance n°M016285 enregistrement n°2020 15904 Mr Abdellatif Bennani Ben Hamed a vendu la totalité du fonds de commerce sis à n°15 Avenue Moncef Bey Tunis, avec tous les éléments corporels et incorporels à Mr Naji Ben Boujemaa Waer.

Les oppositions doivent êtres faites entre les mains de l'Acheteur à son adresse ci-dessus.

L'annonce a été publiée au quotidien Echourouk n°10507 le 10/6/2020.

2020T00571FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu des présentes, Madame Sonia Bent Abderrahmane Bouzaffara, titulaire de la carte nationale d'identité n°05069462, délivrée le 18/11/1998, annonce au public qu'elle a vendu en vertu de l'acte sous seing privé, dressé en date du 15 juin 2020, enregistré sous le n°20201617, quittance n°M046203, à Monsieur Khammous Ben Daniel Wazan, titulaire de la carte nationale d'identité n°13462832, délivrée le 7/02/2014, la totalité du fonds de commerce, exploité dans le commerce du prêt-à-porter pour hommes, créé dans le local commercial ouvrant coté ouest, sis à rue Abdelhamid Cadhi Houmt Souk Djerba, ayant pour limites ; au sud, à l'est et au nord, des locaux appartenant à Anane, et à l'ouest, la rue susmentionnée, loué de sa propriétaire Madame Nejiba Bent Ali Anane, prévu pour tous type de commerce, conformément au contrat de location sous seing privé, dressé le 30/10/1997, enregistré le 7/10/2019. Cette vente est juste, valable et inconditionnelle. Toute personne désirant contester le prix de vente est priée de déposer son opposition par les voies légales dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la présente annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne, à l'étude du Maître Amor Ben Abdallah, avocat près de la cour de cassation, domicilié 08 rue Ferid Ghazi, Houmt Souk Djerba.

Cet avis a été publié le 25/6/2020 au journal Assabah n°22760, page 14.

2020T00576FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, établi par maître Anouar Jelliti, enregistré à la recette des finances rue de la République - Radés le 16-6-2020, sous le n°20201190 Monsieur. Atef Ben Boujemaa Zaghdoudi cin 07970852 vend à Madame Amani Bent Bachir Redissi, cin 08321641 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs sis 35 rue Khereddine - Radés

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au Jort entre les mains de l'éditeur de contrat sis à centre Zarrouk rue Ibn Khaldoun 4ème étage - Tunis.

2020T00578FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P enregistré à la recette des finances de la Goulette 29/6/2020 sous le n°20202434 quittance n°49843, Mr Tawfik Aljawadi a cédé à Mr Mohamed Mehdi Gharbi demeurant au 10 rue 3 Septembre Kram ouest la totalité du fonds de commerce lui appartenant et sis à rue

Amor Mokhtar n°3 Kram ouest et consistant en une cafeteria.
Toutes les oppositions, s'il y a lieu, doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis chez M. Mohamed Mehdi Gharbi demeurant 05 rue Ali Ben Ayed Kram ouest.
2020T00579FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à Tunis le 5/3/2020 quittance n°1014401 enregistrement n°20200799 Mr Mohamed Ben Mokhtar Ben Ghorbel et ses sœurs ont vendu la totalité du fonds de commerce sis au n°41 Rue Al Attarin Tunis, avec touts les éléments corporels et incorporels à Mme Jihen Mhiri.
Les oppositions doivent êtres faites entre les mains de l'Acheteur à son adresse ci-dessus.
L'annonce a été publiée au quotidien Echourouk n°10507 le 10/6/2020.
2020T00580FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat enregistré à la recette des finances Sidi Hsine le 10/3/2020 sous le numéro 20200858 (Reçu n°M024612) la société «Green Parapha», a vendu la société «Migros Frais» le fonds de commerce exploité à l'Avenue Harairia angle de la rue 42080 - Ezzahrouni - Hrairia - Tunis consistant à l'exercice de toutes sortes de commerce.
Toute opposition à la dite vente doit être faite au domicile du vendeur sis à la voie de Aguareb - km 12 - zone industrielle Essaghar - Sfax.
Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 27/6/2020 (P31).
2020T00581FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 30/6/2020 sous le n° 20201599 (quittance n°M044952) Mme Esmaa Rairss titulaire de la carte d'identité n°06265971 demeurant à Korba a vendu à Mme Kawther Ebrahim demeurant à Beni Khiar titulaire de la carte d'identité n°006351086.
La totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à 126 Avenue Hédi Nouira Nabeul en tant que tout commerce.
Les oppositions doivent être déposées à l'étude du rédacteur de cet acte maître Saadi Ali sis à avenue Habib Bourguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 7/7/2020.
2020R01532FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Fouchana le 29/6/2020 sous le n°20201928 quittance n°M039344, la société Electro Fam, RC N°B0612332008 a cédé à Mr Ahmed Ifa un fonds de commerce par ses éléments corporels et incorporels / sis à l'avenue de liberté Fouchana Ben Arous destiné Vente Appareils GSM.
Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de rédacteur d'acte maître Ben Hmidene Riadh et à son adresse Rue Essourour Chouchet Radès Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 02/7/2020.
2020R01540FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente d'un fonds de commerce légalisé et enregistré à la recette des finances Grombalia le 11/6/2020 quittance n°M034953 sous le n° d'enregistrement 20201509 Madame Dorsaf Bent Abdelmajid Latrous épouse Walid Latrous vend à Monsieur Mahdi Ben Noureddine Ben Kraiem tout le fonds de commerce cite à rue de la Paix Grombalia ce fonds de commerce est exploité comme café de catégorie 1 nommé «café rendez vous».
Toute opposition sera adressée à madame Imen Bent Walid Latrous cin 098020701 situé rue Somboula Grombalia et ceci pendant la durée de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.
Le présent avis a été publié au quotidien «la Presse» daté du 19/6/2020 et au quotidien «Essahafa» daté du 22/9/2020.
2020R01545FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat en date du 01/6/2020 et enregistré à la recette des finances La Goulette le 18/6/2020, sous le n°20202226, quittance n°46551, Mr Nabil Kmala, a vendu à Mr Salah Bouhnich, la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à 07 Av. Habib Bourguiba Cité Tayeb Mhiri Laawina Tunis, exploité pour vente des pâtisseries traditionnelles.
Les oppositions doivent être déposées chez l'acquéreur Mr Salah Bouhnich à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée, et ce dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication du présent extrait au JORT.
La présente publication a en outre, été faite le 27/6/2020 au Echourouk.
2020R01551FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 24/6/2020, enregistré à la recette des finances de Fouchena , le 24/6/2020, sous le n°20201794, Quittance M038032 Mr Wael Djobi, demeurant, à Chebda Naasen gouvernorat de Ben Arous vend à Madame Essia Dkhleoui demeurant à Douar Elhouch Naasen gouvernorat de Ben Arous, le fonds de commerce à usage de vente et réparation de roues en caoutchouc sis à Douar Elhouch Naasen 1135 Fouchena gouvernorat de Ben Arous

avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur dans son adresse sise à Douar el Houch Naassen 1135 Fouchena dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.
Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» du 4/7/2020.
2020R01559FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 19/6/2020 quittance n° M034855, enregistrement 10201766. Mr Mohedine Ben Hassen Ben Mabrouk Amdouni a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tout type de commerce sise à n°33 avenue Farhat Hached Sidi Rzig à Mme Nawel Ben Mohamed Ben Hédi Jbali Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Lamia Hamrouni à son adresse sis 64 rue Mokhtar Atia Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.
Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 4/6/2020.
2020R01561FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Lotfi Hedfi, légalisé à la municipalité de Kairouan le 20-11-2019 et enregistré à la recette des finances de Kairouan sous le n°20201508 Mr Bassem Timomi a cédé au profit de la société Promo prix représentée par sa gérante Madame Ibtisem Timomi tout le fonds de commerce utilisé pour la vente des produits alimentaires en détaille et situé à Av. Mongi Slim kairouan. Les contestations seront recevable durant le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis dans le j.o.r.t ledit avis a fait l'objet d'une publicité au quotidien El Chourouk le 18/6/2020.
2020S00630FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Lotfi Hedfi, légalisé à la municipalité de Kairouan le 20-11-2019 et enregistré à la recette des finances de Kairouan sous le n°20201507 Mr Salem Timomi a cédé au profit de la société Promo prix représentée par sa gérante Madame Ibtisem Timomi tout le fonds de commerce utilisé pour la vente des produits alimentaires en détail et situé à Av. Mongi Slim Kairouan. Les contestations seront recevable durant le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis dans le j.o.r.t ledit avis a fait l'objet d'une publicité au quotidien El Chourouk le 18/6/2020.
2020S00631FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17/6/2020 enregistré à la recette des finances à Gafsa en date de 18/6/2020 reçu n°M014187 et enregistrement n°20202111 Mr Dhibi Bou Ali Ben Mohamed Etlili Ben Ali CIN 06146118 délivrée le 11/11/1995 domicilie à cité Essourour Gafsa a vendu et a cédé à Mr Ghaith Ben Ajjel Marzougui C.I.N n°09991969 délivrée le 8/8/2015 domicilié à Gafsa avec toutes les garanties réelles et juridiques le fonds de commerce du local qui est utilisé à tout Genre de commerce sans restriction situé auprès de l'école Miloud Gafsa avec tous ses éléments matériels et morals.
Toutes oppositions ne sont recevables que dans le délai de 20 jours à partir de la parution au journal officiel au local du fonds de commerce situé auprès de l'école Miloud Gafsa entre les mains de l'acheteur sus-indiquée.
Cette annonce a été publiée aux journaux "Achourouk" et "le Quotidien" le 2/7/2020.
2020X00725FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing privé du 25/6/2020, enregistré à la recette des finances de Tataouine le 30/6/2020 quittance n°M042485 sous le n°20201536.
Monsieur Mohamed Ben Bachir Elayeb, titulaire de la carte d'identité nationale n°06541024 demeurant à cité Ennour Tataouine, a vendu à Madame Salha Bent Ali Ben Abid titulaire de la carte d'identité nationale n°05079392 demeurant à cité Ennour Tataouine, la totalité du fonds de commerce de vente en alimentation générale sis à wed el Gameh Tataouine. Les oppositions sont recevables dans les vingt jours, à compter de la date de cet avis, au local objet du dit acte de vente.
Cet avis a été publié dans le journal Assabah, paru le 7/7/2020.
2020X00731FCCC2

Vente de parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 13/3/2020, et enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax sous le n°20200650, quittance n°M026674 Monsieur Mohamed Mzid en son Nom et au Nom de Mohiba Mzid, Abdelfetteh Mzid, Monia Mzid, Habiba Mzid, Chefia Mzid, Emna Achich, Jamel Mzid, Basma Mzid a vendu à Mr Saleh Ben Mohamed Mzid, tous les éléments corporels et incorporels des parts indivises de la moitié du fonds de commerce sis au local situé à la route du l'Afrane Km 0,5 Sfax et exploité en activité de vente des produits alimentaires.
Toute personne concernée et pour toute réception des oppositions, les parties font élection de domicile chez maître Majdi Derouich Avocat à la cour de cassation, ayant son étude à

l'immeuble El Manar, Escalier "A" 1er étage, bureau n°3 Sfax.
Le même texte est publié au journal Le Temps n°15.036 du vendredi 19/6/2020 page : 6.
2020X00732FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 29/6/2020 reçu n°MO40161 n d'enregistrement 20201775 monsieur Hassen Ben Mohamed Dammak titulaire de la C.I.N n°05347158 son identifiant unique au registre national des entreprises est 0828726B a vendu à monsieur Wissem Ben Raouf Kechaou titulaire de la C.I.N n°08771960 le fonds de commerce situé à la route Menzel Chaker km 3.5 Sfax exploité pour le commerce des épices, des fruits secs et produits alimentaires connu sous le nom de «les épices Dammak» une publicité de cette vente a été faite au journal «Echourouk» en date du 02 juillet 2020. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse de l'Avocat en cassation Maître Mohamed Fakhfakh titulaire de la CIN n°01233617 à son bureau sis à l'avenue Habib Achour immeuble intilaka 1 escalier A 2 deuxième étage bureau n°2 Sfax.
2020X00737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Monsieur Bilel Ben Med Bradai CIN n°08199716 demeurant Rte Tunis km 3 Sfax a vendu à monsieur Walid Ben Mustafa Abbes CIN n°08805249 demeurant Rte Soltania km 9 Sfax tout le fonds de commerce (fabrication et vente de gâteau) avec tout ses éléments matériels et moraux sise à Rte Mahdia km 0.5 rue Habib Boukatfa n°14 Sfax suivant contrat de vente conclu le 12/6/2020 et signé le 13/6/2020 enregistré à la recette des finances Rte de Tunis Sfax le 17/6/2020 sous n°20261480 suivant quittance n°M046444 et publié au journal le Temps 4/7/2020, les oppositions se font pendant 20 jours de la publication au JORT entre les mains du Maître Charfi Abdeljelil 40 Av Hédi Chaker Sfax.
2020X00738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/06/2020 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 22/06/2020 sous le N° 20200872, quittance N° M044902 Monsieur LIHEDHEB Mohamed Ben Ali Ben Mohamed, CIN n°03528928, son matricule fiscal 1671217/F, a vendu à Madame Maamar Elmagharbi Leila Bent Tijani Ben Mohamed, CIN n° 05071203, le fonds de commerce sis à Cité 9 Avril 4170 Zarzis et destiné à l'exercice de commerce de restaurant.
Les oppositions seront reçues à l'adresse ou est exploité le fonds de commerce, Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne,
Cette annonce a été publiée au journal «Assabah» et journal «Le Temps» du 27/06/2020.
2020X00757FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bir Lahmer le 16/06/2020 sous le N° 20200071 quittance N° M003469, Salem Gari a cédé à Monji Gari la totalité du fonds de commerce, boulangerie alimentation générale nommé «BOULANGERIE GARI» avec ses éléments morals et matériels, exploité au local sis à Bir Lahmer rue 18 janvier.
Les objections seront entre les mains du vendeur Salem Gari.
L'annonce a été publiée au journal « ESSABAH » le 03/07/2020.
2020X00758FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 01/6/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk le 26/6/2020 (quittance n°M009430 enregistrement n°20200259), Mme Sarra Gandri titulaire de CIN°13458944 délivrée le 12/9/2013, a cédé à Mr Sami Moslah Titulaire de la CIN n°05737473 délivrée le 02/12/1999 la totalité du fonds de commerce exploité comme un fast-food dans le local sis à Rue Habib Bourguiba Ajim Djerba.
Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.
2020X00759FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gafsa le 17/6/2020 Quittance n°M014160, Mr Bassem Amara titulaire de la CIN n°03127082 a cédé le fonds du commerce sis rue du Caire Gafsa avec tous ses éléments corporels et incorporels (Tout genre de commerce) à Mr Hamza Mnasri.
Toutes les oppositions devraient être adressées à l'adresse de l'acheteur rue du Caire Gafsa dans les 20 jours qui suivent la date de publication de cette annonce au JORT, cette publication a été publiée au journal le Quotidien du 21/6/2020.
2020X00760FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat en date du 01/6/2020 enregistré à la recette des finances de Menzeh 6 le 16/06/2020 quittance n°055401 enregistrement n°20202409. La société BEN NASR RENTA-CAR représentée par son gérant Mr. Anouar Jerridi titulaire de la C.I.N n°04811524 a vendu un fonds tout commerce d'un local destiné pour la location des voitures sis au 18 rue Monji Slim Menzeh 5 - Ariana à la

société CALL SERVICES représentée par son gérant Mr. Montassar Ghazouani titulaire de la C.I.N n°051181315.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Temps du 19 juin 2020.

2020401216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 22/6/2020 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 24/6/2020 sous le n°20200727, n° de quittance M023043 Mr. Akrem B. Med Lazher Chraydia a vendu à Mr Mouldi B.Ali Slimeni le fonds de commerce Café catégorie A avec ses éléments matériels et moraux situé à Route Sidi Bouchoucha Cité Khaled Ebn Walid Mannouba qui a été publié dans le journal le Quotidien le 4/7/2020 en cas de réclamation contacter l'acheteur.

2020401224FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 23/6/2020 enregistré à la recette des finances numéro M024644 enregistrement numéro 20200605, Monsieur Farouk Weslati, titulaire de la CIN n°07757987 a vendu à Monsieur Aymen Bouhawel titulaire de la CIN n°04721720, un fonds commerce de vente de produits laitiers et divers, sis et exploité à la rue 11024 Iben Sina Kabaria moyennent le prix de trois mille dinars (3000 dinars), les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de leur avocat Maître Najla Labidi sis à Montplaisir Bloc 1 4ème étage numéro 2.

2020401234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22 juin 2020 enregistré à la recette des finances de La Marsa le 22 juin 2020 n°20202551 Quittance n°62698, Monsieur Soufiane Amara a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au marché municipal de la Marsa local n°59 à Monsieur Salah Ben Mahrez.

Les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans les délais de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk n°10525 du 28 juin 2020.

2020401239FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/06/2020, enregistré à la recette des finances de Tozeur, vol 2020 folio 17017, N 20201323, Société Sfax Voiture Sud vend au profit de M NIZAR BACHTA la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis CITE BEN HSSIN TOZEUR.

Les oppositions seront faites auprès de M NIZAR BACHTA à l'adresse du fonds de commerce vendue dans un délais de 20 jours à partir de la parution de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au journal ASSAHAFA du 08/07/2020.

2020401244FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à Buargoub le 18/06/2020 n° M012050 quittance n°20200333 M. Hédi Elmeddeb CIN 01682115 demeurant à Elmhedhba Belli a vendu à M. Mohamed Beltaief CIN 09795757 demeurant à Elmhedhba Belli la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels consistant à un point de vente des volailles situé à Elmhedhba belli.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de l'acheteur cabinet maître Toumi Mohamed Mehdi avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insrtion est publié au journal quotidien Essahafa et la Presse le 24/06/2020.

2020401246FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 26 juin 2020 et enregistré à la recette des finances Beb Souika Tunis le 30-6-2020 Quittance (n°M032919) enregistrement (n°20301073) la Société EL BARAKA son Gérant Monsieur Nabil Ben Al Borni Bouali Titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00344561 a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Abed Raouf Bourguiba titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07209096 exploité (Vente des tissus en Détail), sise 01 Rue Porto FARINA Tunis avec les éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location d'une année non renouvelable du 01/7/2020 jusqu'à au 30/6/2021.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien 3/7/2020.

2020T00568FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 27 et 29 Mai 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 5/6/2020 sous le n°20300462. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles «ATTASSWIK», le fonds de commerce avec ses éléments

corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°220 sis au pavillon 2 fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.
Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/6/2020 au 31/5/2021, renouvelable par tacite reconduction.
2020R01552FCCC3

Location d'un fonds de commerce
Suivant contrat d'exploitation signé en date du 27 et 29 mai 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 5/6/2020 sous le n°20300464. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles «ATTASSWIK», le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement adjacent le carreau n°317 du côté de l'allée sis au pavillon 3 fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous
exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.
Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/6/2020 au 31/5/2021, renouvelable par tacite reconduction.
2020R01553FCCC3

Location d'un fonds de commerce
Suivant contrat d'exploitation signé en date du 27 et 29 mai 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 5/6/2020 sous le n°20300463. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles «ATTASSWIK», le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement adjacent le carreau n°409 du côté de l'allée sis au pavillon 4 fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.
Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/6/2020 au 31/5/2021, renouvelable par tacite reconduction.
2020R01554FCCC3

Location d'un fonds de commerce
Suivant acte sous seing privé en date du 5 juin 2020 enregistré à la recette des finances El Médina El Jadida Ben Arous le 23/6/2020 sous n°20301579 quittance n°M028827 Monsieur, Mouldi Ben Mohamed Soudan, titulaire de la CIN n°03131614 délivrée à Tunis le 16/5/2013 a loué à monsieur Taieb Ben Elakhder Belgasmi titulaire de la CIN n°02764821 délivrée à Tunis le 20/11/2012, le fonds de commerce (gérance libre) sis à 03 avenue de paris Ben Arous 2013 actuellement «Buvette» avec tous les éléments matériels et morals.
Les oppositions seront reçues à l'adresse locale (Buvette) dans le délai de 20 jours.
Cette annonce est apparue aux journaux la Presse et Essahafa.
2020R01557FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce
En vertu d'un acte sous seings privé enregistré à Zaghouan le 16/6/2020, quittance N°M 032698, il appert que Mme Fatma Ezzahra Mansour «CIN N° 03061572) domiciliée à l'avenue de l'environnement Zaghouan, a loué à Mr Montacer Abdeljaoued «CIN N° 10813421» domicilié à El Araibia, le fonds de commerce prévu comme un espace familial de loisirs comprenant une cafétéria, un restaurant, une pizzeria et une salle de fête situé à l'angle de Jimla à Zaghouan.
Le présent avis est paru aux journaux Echourouk et le quotidien du 2 Juillet 2020.
2020R01563FCCC3

Location d'un fonds de commerce
Par acte sous seing privé par l'avocat Elmonsef Elkedri du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances de Sidi Alouane du 29/6/2020, Ali Ghdir a loué sous toutes les garanties réelles et légales à Montasar Elahmer le fonds exploité pour vente de volailles sis à Sidi Alouane Mahdia pour une durée allant du 01 juillet 2020 au 30 juin 2025 et toute opposition doit être présenté au bureau de l'éditeur du contrat.
2020S00621FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»
Suivant acte SSP en date du 24/6/2020, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf Sousse le 01/7/2020 sous n°20301040 Quittance n°M039498. Mme Rahma Rached ép, Lotfi Mathlouthi, titulaire de la cin n°09263794 et demeurant à 05 Rue 198 - Oued Ghénim- Sousse, a loué à la Société «Habib Mathlouthi» encours de constitution représentée par Mme Rahma Rached titulaire de la CIN n°09263794, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Vente produit d'alimentation générale en détail (I.U : 1673296F) sise à Rue Sidi Bou Ali - Cité Olympique - Bouhcina Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 01/6/2020 et finissant le 31/5/2025. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 8/7/2020.
2020S00626FCCC3

Location d'un fonds de commerce
Suivant acte de location gérance en date du 20/01/2020 enregistré à la recette des finances Quai Tarek Ibn Zied de Bizerte le 7/02/2020 quittance n°012060M enregistrement 20300873

Madame Wiem Ben Kamel Ben Adel Salouhi a donné en location gérance à Société GO- EATS son gérant Mohamed Amine Ben Nourddine Ben Hamda Ben Hassine DIT Seffi société à responsabilité limitée demeurant rue de l'environnement immeuble kominika Zarzouna Bizerte un fonds de commerce du restauration sis à la rue Istanbul Bizerte pour une durée allant du 01/02/2020 au 31/01/2025 renouvelable par tacite reconduction
Le présent avis a été publié au journal "Chourouk" numéro 10527 et "le Quotidien" numéro 5919 du 30/6/2020.
2020401218FCCC3

Location en Gérance Libre

Par acte sous seing privé en date du 01 Mars 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela quittance 25267 sous le numéro 20301001 madame Hlima Grida titulaire de la CIN N°03477072 a loué en gérance libre le fonds de commerce situé au 06 avenue de la liberté Tunis à Monsieur Abdesmad Zayani titulaire de la CIN N°02764316.
Le présent avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien date 07/07/2020 ainsi que les oppositions doivent être adressées au 06 avenue la Liberté Tunis.
2020401245FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

Selon PV du syndic des propriétaires de l'immeuble sis au 3/5 rue Jamel Abdennaceur Tunis en date du 02/6/2020 enregistré à la recette des finances Bab Bhar Tunis le 3/6/2020 sous le numéro 2984 numéro 15235, déposé à la municipalité de Tunis le 16/6/2020, il a été décidé la nomination de :
Mr Tarek Kaddachi : Président
La Société Générale Immobilière de Tunisie représentée par Mr Mohamed Riadh Zardi : Trésorière
Madame Radhia Zdiri : Secrétaire générale
Mr Noureddine Bessrour : Membre Titulaire
La Société la Marsa Voyages représentée par Mr Arbi Ouerfelli : Membre Titulaire.
2020T00577APSF1

Constitution d'un Syndic Professionnel

Selon le procès verbal constitutif tenu le 20/06/2020 et selon le récépissé du dépôt au gouvernorat de Tunis date le 26/06/2020 il a été décidé de créé un syndicat professionnel indépendant.
Nom social : Union Nationale des Professionnels de la Santé de la République Tunisienne
Siège : 14 Rue Mohamed Saada Ezouhour 3 - 2052 Tunis
Objectif : Défendre les intérêts économiques et Sociaux de ses adhérents
Monsieur Mohamed Aouinette : Secrétaire Général
Alaeddine Rouissi : Trésorier
2020T00585APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des Comptables et des régisseurs du Ministère de l'Education
Siège social : Ecole 23 Janvier Beni Khalled Nabeul.
Objectif :
- Contribuer au développement du travail comptable dans les établissements d'enseignement en coordination avec le ministère de l'Education
- Relier le lien de coopération entre les comptables appartenant au domaine de l'éducation et les régisseurs
- Contribuer à informer et guider les régisseurs
- Contribuer au développement du travail des régisseurs et construire une bonne relation de communication avec les ordonnateurs des payements pour le bien de la bonne disposition du budget.
Les membres :
Président : Azouz Dridi
Secrétaire Général : Taher Bouzekri
Trésorier : Saber Jbali.
2020R01531APSF1

Constitution d'un groupe

Nom : Groupe de développement dans le secteur d'agriculture et de pêche ATAFAWEK
Siège social : Mansoura Sud Kesra Siliena
Objectifs :
L'avancement du secteur agricole
Membres :
- Président : Hosni Boufath
- Trésorier : Hédi Lasoud.
2020R01537APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'organisation : Association de l'artisanat pour les besoins spéciaux
Local : 15 Rue El Bassatine cité Nasser Menihla Ariana Tunis
Objet :
1- Contribuer à l'inclusion des personnes ayant des besoins spéciaux dans la vie sociale et culturelle
2- Travailler à créer les ateliers des industries traditionnelles à partir des créations de ceux qui ont des besoins particuliers.
3- Travailler à définir des produits ayant des besoins spéciaux dans les gouvernorats nationaux et régionaux.
4- Travailler à lier les relations avec les associations qui ont les mêmes objectifs
Membre :
• Directrice de l'association : Mme Chaima Walhezi

• Secrétaire Générale : Nadra Al-Nafati
• Trésorière : Meriem Jerbi
2020R01560APSF1

Constitution de syndic des copropriétaires
Résidence GHALIA " rue Patrice Lumumba Hammamet Nabeul
Suivant P.V de l'assemblée générale enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 27/05/2020 enregistrement N°20801738 quittance N° M0044671 a été créé :
Syndic des copropriétaires "Résidence GHALIA" rue Patrice Lumumba Hammamet Nabeul :
- Président du syndicat : Mr Mohamed Karai.
- Secrétaire générale : Mm Kaouther Omri.
- Trésorier : Mr Ridha Omri.
2020R01564APSF1

Constitution d'association
Nom d'association : Farha
Adresse : Etablissement 02 Bloc 09 Rue Mohamed Abbou cité Erriadh Sousse
Objet : Développement social.
Objectifs :
1- Soutien matériel et moral établir des relations d'échange et de solidarité.
2- Encourager à créer des projets de développement.
Numéro et date de Rapport d'inspection : N°241895445 le 15/11/2018
Comité :
Président (e) Samira Ben Nasr
Trésorière : Sonia Ben Nasr.
2020S00624APSF1

Constitution d'une association
Le nom de l'association : Association Tunisienne des Bibliothécaires et des documentalistes
Son siège social : 12 Rue Saudi Arabie Lafayette 1000 Tunis.
Ses objectifs :
- Contribuer à l'avancement du secteur des bibliothèques
- Organiser des activités culturelles en partenariat avec des établissements d'enseignement
- Coopérer avec des associations culturelles pour faire avancer la scène culturelle.
Composition :
- Présidente de l'Association : Faiza Kthiri
- Trésorier : Samir Ben Youssef
- Secrétaire générale : Nawal, Chaibi.
2020401226APSF1

Avis
Raison sociale : Tunisie Jeunes Investisseurs
Adresse : 17 Rue des champs Le Bardo - Tunis.
Objets :
- Contribution à l'encouragement des Jeunes investisseurs à lancer leurs propres projets de développement économique
- Contribution à l'établissement de l'Initiative privée.
- Accompagnement des Jeunes Investisseurs dans les domaines agricole, commercial et industriel.
- Etablissement de relations avec des associations et organisations similaires dans les objectifs à l'Intérieur et à l'extérieur du pays.
Président : Monsieur Hédi Mamoughli
Secrétaire Général : Monsieur Mohamed Ali Tebourski
Trésorier : Monsieur Hamza Chaabane.
2020401242APSF1

Création d'un syndicat des copropriétaires
Syndic des copropriétaires de la résidence «JARDINS GAMMARTH»
Adresse : résidence Jardins Gammarth Rue Abderrahmen Ghafki
En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive en date du 01 février 2020 enregistré à la recette des finances de La Marsa - Tunis en date du 4/6/2020 sous le n°20702128 quittance n°55816 déposé à la municipalité de la Marsa le 22/6/2020, les copropriétaires de la résidence JARDINS Gammarth se sont réunis et élu le bureau suivant :
- Madame Héla Fatouaki : présidente.
- Monsieur Yassine Allani : trésorier.
- Monsieur Hédi Kammoum : membre.
- Monsieur Skander Mestiri : membre.
- Monsieur Khaled Bibani : membre.
2020401243APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des propriétaires de la résidence "Belair"
Résidence BELAIR Jardins d'el Menzah 2, Ariana
Conformément au P.V de la réunion de l'assemblée générale constitutive du syndic des propriétaires tenue le 13 mars 2020 et enregistré à la recette des finances de la cité d'Ettadhamen le 13 mai 2020 sous le n°20700915 (reçu n°M019640) et par le Maire de Mnihla en date du 15 juin 2020, il a été décidé la désignation du nouveau bureau du Syndic comme suit :
- Monsieur Mohamed Saidi : Président.
- Madame Salwa Slama : Trésorière.
- Monsieur Kamel Abassi : Membre.
2020T00573APSF2

Syndic "Résidence BELAIR"
Siège social : Résidence «BELAIR» Khezama Ouest Sousse
En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 12/3/2020 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 8/6/2020 sous le n°20700917 quittance n°M025161, il a été décidé à l'unanimité des copropriétaires ce qui suit :
- Ratification du rapport moral et financier relatif à l'exercice 2019
- Quitus au président et membres de l'ancien bureau
- Désignation des nouveaux membres du bureau de syndic
- La détermination du montant annuel de la cotisation aux frais du syndic.
2020S00632APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière
Etude de Maître Melliti Emna
Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A représentée par son P.D.G siège social 139, avenue de la Liberté Tunis, I.U n°0002707P.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna -Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah I tél : 71 230 203, M.F : 81033HAP000.

Partie poursuivie : Mr Abdesslam Ben Elhedi Ben Hammouda, Directeur commercial dans une société, C.I.N n°01275900 demeurant au n°11 rue des Alpes Cité Mourad, Nabeul, et à l'hôtel ZENIT Mrazga Nabeul.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité des parts indivises dans la propriété dénommée «Khira» objet du titre foncier n°547251 Nabeul, à usage agricole sise à Hammamet à El Kharouba Cité Bouakline, elle est délimitée par les parcelles n°165-166, et par une voie publique de l'ouest, et par la parcelle n°162 de l'est, elle est accessible sur la route n°28 de Nabeul, 30m² de la propriété ont été destinée à un passage commun, par conséquent la superficie mise en possession de la partie poursuivante est de 1120m², elle est composée d'une villa moderne avec jardin, piscine, garage, clôture, la villa est composée de deux réceptions, une cuisine, trois salles de bain, une suite parentale, trois chambres, un séjour, une véranda, des toilettes.

Mise à prix : est fixée à un million quatre vingt cinq mille deux cents dinars frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 10 août 2020 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2020T00558VEPA1

Vente aux enchères publiques
Cabinet Chaker Avocats
Tel : 71.257.859

A la demande : de l'ATB sise chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis

Contre la partie saisie : Ridha Laayouni 15 Rue El Borj Hammamet CIN n°01669391.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 100 éme indivis du TF n°524214 Nabeul consistant en un terrain agricole de grande culture de 594ha 93 a 20 ca sis à 3 km de Azmour Hanchir Kassar.

Mise à prix : 9.683d.138 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 10/8/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00562VEPA1

Vente aux enchères publiques
Cabinet Chaker Avocats
Tel : 71.257.859
MF : 1139464/A/A/M/000

A la demande : de l'UIB sise chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Ahmed Rabeh Rue Tarek Ibn Zied Korba CIN n°06369463.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 177,7075 éme du TF n°604835 Nabeul consistant en un terrain agricole de culture sis à Korba de 8533 m².

Mise à prix : 13.332d.805 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 10/8/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00563VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : SOFINREC, S.A inscrite au R.C Tunis n°120262001, sise au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : Tawfik Mhamdi, CIN : 05233105, résidant à Cité Bassatine Mornaguia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis Rue Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : des parts indivises soient 217 parts dans le titre foncier num : 11127 Manouba dénommé "bir allouch" d'une superficie de 5887 m². Il s'agit d'un lot de terrain contenant villa.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après remise de 40 % à 123150d.000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 12/8/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Manouba.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.
- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Manouba.

2020T00572VEPA1

Avis d'adjudication
Etude Maître Abderraouf Guesmi
Avocat auprès de la cour de cassation
Sis au 2 Avenue Mongi Slim au Kef
agissant pour le compte du :
Saisissant : Farid Ben Dhaoui Basti Retraité résidant à cité Hached Nord n°63 à Jrissa, le Kef.
Personnes saisies : Hbiba et Thouraya Ben Dhaoui Basti ayant élues domicile au cabinet de Maître Mourad Hmaidi Avocat sis à la rue Taher Safar au Kef.
L'immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble sis au n°63 de la cité Hached Nord à Jrissa d'une superficie de 416 m² contenant deux résidences contiguës à usage d'habitation, se composant chacune de trois pièces, salon, cuisine et WC, d'un studio d'une seule pièce, salon, WC et d'un garage.
La mise à prix est fixée à cent quarante sept mille six cent soixante-dix dinars. La vente sera faite à la Chambre des criées au tribunal de première instance du Kef le lundi dix août 2020 à partir de 9 H du matin.
La visite des lieux objet de l'adjudication se fera tous les jours de 8 H du matin jusqu'à 17 heures.
2020T00575VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière
Cabinet Maître Ines Fakhfakh
Avocat à la cour de cassation
23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis
M.F : 510047 E/A/P/000
Tel : 71.282.575
Fax : 71.282.315
Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C : 138811996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.
Partie saisie : Jebbari Thouraya- Propriétaire d'un magasin d'imprimerie et d'édition, titulaire de CIN n° 07020791. Demeurant : 61 Rue Abou Kacem Chebbi Mourouj 1 Ben Arous.
Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.
Immeuble saisi : Il s'agit de (120/402) parts indivises revenant à la propriétaire Jebbari Thouraya de l'immeuble objet du titre foncier n°10212 Ben Arous dénommé «Jebbari » sis à Mourouj 1 au gouvernorat de Ben Arous. Il s'agit d'une villa sise au 61 Rue Abou Kacem Chebbi Mourouj 1 Ben Arous bâtie sur un terrain d'une superficie de 282 m² et divisé à 402 parts dont 102 parts indivises reviennent à la débitrice Jebbari Thouraya. La villa se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un garage. Le rez-de-chaussée se compose d'un salon, 3 chambres à coucher, d'un balcon sous forme de terrasse couverte, d'une cuisine équipée, une salle de bain avec toilette, un couloir et un passage d'une superficie totale de 157.50 m² et un garage d'une superficie de 45 m². Le premier étage comporte un salon, 3 chambres à coucher, une cuisine équipée, une salle de bain avec toilette et un couloir ressemblant à un passage d'une superficie de 105.50 m². Le rez-de--chaussée est couvert de carrelage et le premier étage de parterre, les murs sont de briques, les murs et parterre des cuisines et salles de bain sont couverts de faïence, le toit est fait du béton armé, le toit du salon et couloir sont couverts par un «STAFF» et les portes et fenêtres sont faits d'un bois ordinaire.
L'immeuble est équipé de commodités de première nécessité dont l'eau potable, l'électricité, gaz de ville, l'Onas, éclairage public et routes.
Mise à prix : Les parts indivises (120/402 parts) revenant à la propriétaire Jebbari Thouraya sont estimés à quatre vingt treize mille trois cent quarante six dinars neuf cent soixante millimes (93.346.960 dinars).
Date et lieu de la vente : Jeudi le 6 août 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.
Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.
Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfahk.
La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.
Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.
2020R01521VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière
Cabinet Maître Ines Fakhfakh
Avocat à la cour de cassation
23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis
M.F : 510047 E/A/P/000
Tel : 71.282.575
Fax : 71.282.315
Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C : 138811996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.
Partie saisie : Mr Guezahi Chokri - Propriétaire de restaurant - Titulaire de CIN n° 03745832 - Demeurant :
* 20 Avenue des Martyrs Mourouj 1 Ben Arous.
* 23 Rue Taama Tunis.
* 23 Rue Sidi Ben Arous Mourouj 1 Ben Arous.
Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.
Immeuble saisi : il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°13911 Ben

Arous dénommé «Becha», sis Mourouj1et précisément 23 Rue Sidi Ben Arous Mourouj 1 Ben Arous d'une superficie de 420 m² sur lequel est bâti un immeuble d'un rez-de-chaussée et 3 étages d'une superficie totale de 1360 m² approximative destinés au commerce et à l'habitat. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont destinés à l'habitat en façade avec parterre en marbre et équipés en chauffage central. A l'arrière ouvrant sur la route Tunis / Mhamdia les locaux sont destinés au commerce. Le 2ème étage se compose d'un appartement et un local commercial ouvrant sur la route Tunis / Mhamdia, le 3ème étage comporte un appartement et un local commercial ouvrant sur la route Tunis / Mhamdia. L'immeuble comporte un jardin avec une piscine de 25 m² approximative.

Mise à prix : Sept cent trente milles Dinars (730.000.000 dinars).

Date et lieu de la vente : Jeudi le 6 août 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2020R01522VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh
Avocat à la cour de cassation
23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis
M.F : 510047 E/A/P/000
Tel : 71.282.575
Fax : 71.282.315

Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A - Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C : 138811996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.

Parties saisies : 1- Société Afrique Pour Routes et Bâtiments «SARB» représentée par son représentant légal - R.C : 127792002B Tunis son siège social : 237 Avenue Ibn Khaldoun Cité 18 Janvier Ettadhamen Ariana. Domiciliée au cabinet de son avocat Maître Nafaa El Mediouni sis Avenue 9 Avril 1938 Complexe Essoumoud 2ème étage, Bureau n°17 Tunis.

2- Mr Adel Manai- Ouvrier à l'étranger -Titulaire de CIN n°04754902 -(en sa qualité de caution réelle et solidaire) - Demeurant : 4 Rue 6743 Cité Ibn Khaldoun Tunis, Domicilié au cabinet de son avocat Maître Nafaa El Mediouni sis Avenue 9 Avril 1938 Complexe Essoumoud 2ème étage, Bureau n°17 Tunis.

3- Mme Hedia Selmi épouse Adel Manai- Résidente à l'étranger, pharmacienne - Titulaire de CIN n° 00292066 - (en sa qualité de caution réelle et solidaire) - Demeurant : 4 Rue 6743 Cité Ibn Khaldoun Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble saisi : il s'agit d'un appartement objet du titre foncier n°48432 Ben Arous dénommé «El Ons 2», représentant le lot n°15 du lotissement du titre foncier n°11015 Ben Arous, c'est l'appartement n°2 sis au rez-de-chaussée de la résidence "El Ons" sise à Ezzahra et à une distance de 130 m est de l'avenue Farhat Hached et précisément à l'angle de Rue Malek Ibn Anas Ezzahra Ben Arous; sa superficie est de 101 m². Il se compose d'un salon ; trois (3) chambres à coucher; une salle de bain, une cuisine qui ouvre sur un séchoir et une toilette. L'appartement est équipé de l'eau potable et l'électricité.

Mise à prix : Soixante douze milles sept cent vingt dinars (72.720.000 dinars) après la déduction de la proportion légale de 40 %.

Date et lieu de la vente : Jeudi le 6 Août 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2020R01523VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Mohamed Samir Abdellah

T.V.A : G/A/P 186707

Poursuivant : Attijari Bank (Ex Banque de Sud), S.A, en la personne de son représentant légal, R.C n°B140811997, ayant élu domicile à l'Arab Debt Recovery (A.D.R), en la personne de son représentant légal, son siège au 5, rue Talleyrand - 1002 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Samir Abdellah, Avocat à la cour de cassation, Imm. «L'étoile du nord» - Bloc B - Centre urbain nord - 1004 Tunis, M.F : P/A/0186707G.

La partie saisie : Mohamed Ben Gouider Ben Mohamed Rabboudi, C.I.N n°00647835, demeurant à cité Essaada - rue Ittihad - Khaznadar - Tunis.

Parts indivises à vendre : les parts indivises correspondent à 500 parts, d'une superficie de 500 m² dans l'indivision de l'immeuble objet du T.F n°32280 Ariana dénommée «Al-Sebaei Habes Mahoud» composée

de 19570 parts, situées à Al-Sabala - ghaba El Maklouba - Ariana, précisément à Borj Al Taweel proche de la route régionale reliant Borj Al Taweel à Rawad, en face de café Al Shabab.
Les parts consistent en un terrain à usage agricole : un terrain nu non aménagé situé à côté de logements individuels et des parcelles, et en face d'une cité importante comprenant des logements et dotée d'électricité, l'eau potable et le réseau de l'Onas, les parts sont à 2 km du centre commercial Géant.
Mise à prix : Cent trente-sept mille cinq cents dinars (137.500.000 dinars) majorée des honoraires et des frais légaux.
Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le dix août deux mille vingt (10/8/2020) à partir de 9 H du matin, devant la chambre des criées près du Tribunal de première instance de l'Ariana.
La visite du lieu de la vente : Tous les jours, suivant l'horaire administratif.
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.
- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix, ou par chèque certifié ou par caution bancaire définitive.
- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le Gouverneur compétent.
2020R01529VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

La partie poursuivante : BH Bank (Banque de l'Habitat auparavant) Société anonyme, identifiant unique 0024588W au nom de son représentant légal dont le siège social est à Tunis Avenue Mohamed V n°18.
Avocat poursuivant : Maître Gara Noureddine, Avocat à la cour de cassation, 33 Av Habib Bourguiba le Bardo MF : 373096 X/A/P/000.
La partie poursuivie : Société Salon d'équipement automobile, au nom de son représentant légal ayant domicile à l'avenue Herairia n°3 Bis Cité Ezzouhour 4 Tunis.
Immeuble saisi : 228 parts indivises de la totalité de l'immeuble «Ferdaous 21» objet du titre foncier 59457 Tunis d'une contenance de 7865 m² divisé en 7865 parts, sis à Sidi Daoud, proche de la route nationale GP 10, se trouvant dans une zone classée Uva et consiste en une parcelle de terrain non bâtie.
Mise à prix : La mise à prix est fixée à trente quatre mille deux cent dinars.
Visite de l'immeuble : Conformément à la règlementation.
Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 11/8/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis.
Observations : l'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.
2020R01555VEPA1

Vente immobilière

1) Poursuivant : Héritiers d'Ali Ben Mohamed Aouni : ses fils El Ajmi, Khemaies, Hédi,

Salem, ses petits enfants : Wajdi, Saloua, Mongi, Habib, Mohsen, Slaheddine, Chedly, Ezzeddine, Chahida tous fils de Mohamed Ben Ammar Neiri et de Rym Aouni, résidents à Dherayet-Sbikha Gouvernorat de Kairouan ayant élu domicile à l'étude de leur avocat Maître Lotfi Ben Abid sis Rue Chebbi Kairouan.
Partie saisie : Héritiers Mohamed Hédi Ben Hamadi Ezzine : sa fille Saïda Bent Mohamed Hédi Ezzine ses petits enfants Sabeur Ben Hamadi Ben Mohamed Hédi Ezzine et ses frères, Houda, Mériem, Mohamed Ali résidents Dar Hédhili Oued El Khriwâa Délégation de Sbikha-Gouvernorat de Kairouan et Achraf Résident à l'origine à Dar Hédhili Oued El Khriwâa Délégation de Sbikha-Gouvernorat de Kairouan et actuellement 76 Rue de Tunis cité Ezzouhour Sousse.
Avocat chargé de la poursuite : Maître Lotfi Ben Abid avocat prés la cour de cassation Rue Chebbi Kairouan.
Immeuble objet de la poursuite toutes les parts indivises = 102.061,500 de la totalité des 204.123 parts du titre foncier 48198 Kairouan dénommé - Hamida - sis à El Khriwâa - Délégation de Sbikha Gouvernorat de Kairouan constitué des parcelles 206 et 227 - lettre A - du plan de cadastre l'immeuble est à usage agricole sa superficie totale est de 20 ha 41a 23 ca.
Mise à prix : 151.489,350 Dinars suivants l'évaluation des experts Ezzeddine Ben Ammar et Jalel Farjallah dont l'expertise est datée du 18/9/2019.
Date et lieu des enchères : L'adjudication aura lieu à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan et ce, le lundi 17/8/2020 à partir de 9 h du matin.
Visite : Il est possible de visiter l'immeuble objet de la poursuite à tout moment. Pour de plus amples renseignements prendre contact avec l'étude de l'avocat chargé de la poursuite.
2020S00623VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le mercredi 12/8/2020 à 9 heures du matin et suivant au sein du tribunal de 1ère instance de Mahdia la vente du terrain ci-dessous :

Poursuivant :
Kamel Ben El Hédi Slimane ayant domicile Avenue Habib Bourguiba n°8 Chebba Mahdia.
Poursuivi :
Les héritiers de Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh : sa femme Mabrouka Bent Amor Ben Ibrahim et ses fils, Ali Ben Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, Fethi Ben Mohamed Ben Ibrahim Abdelhafidh, Dalila Bent Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, Ridha Ben Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, ayant domicile 8 Rue Sidi Belhssen chez le commerçant Ibrahim Cherif 5170 Chebba.
Terrain à vendre :
Un lot de terrain surface de 459 m² sis à borj khadija route du port Chebba gouvernorat Mahdia qui consiste à un terrain nu constructible.
Limiter par la partie Est, voie publique et la partie ouest voie terreux, la partie nord les fils des Gamri et les fils des zrouds.
Prix d'ouverture : soixante-huit mille huit cent cinquante dinars (68.850.000dnt) plus les frais de cette adjudication.
Pour plus de renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Mehdi Louzi sis à rue Ibn Aljazzar Sousse et pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix d'ouverture.
La visite de la dite propriété chaque jour de 9H à 17H.
2020S00625VEPA1

Vente d'un fonds de commerce
Etude Maître Khemiri Hichem
Huissier de Justice
Rue Sœur Joséphine Imm Trocadéro 5ème étage bureau n°3 Sousse
Tel : 98.276.014 - 73.202.306 - 73.203.206
Email : mait.kh.hich.huiss@gmail.com
Le mardi 28/7/2020 à 11 h du matin au cabinet de Maître Khemiri Hichem huissier de justice, sis rue sœur Joséphine immeuble Trocadéro 5ème étage Sousse. Il sera vendu aux enchères publiques le Fonds de Commerce de la société SOTUFOD inscrit au tribunal de première instance de Sousse sous le n°B110371997, son matricule fiscal sous le n°0020088M, sis au km 4.5 route Kalaa Soghra Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.
Le fonds de commerce est inscrit au tribunal de première instance de Sousse sous le n°B110371997.
La vente est effectuée en exécution du jugement n°29165 du 17/4/2019 rendu par le tribunal de première instance de Sousse 2 au profit de la «société GARNETTATURA FUTURA».
Mise à prix : 1.674.487,000 dinars frais en sus.
Les intéressés et les créanciers peuvent consulter le cahier des charges au cabinet de l'huissier de justice.
Nul n'est admis à participer aux enchères s'il n'a pas avancé un montant de 167.448 dinars qui correspond au dixième (10%) de la mise à prix annoncée, et, en le payant en espèces à l'huissier de Justice, ou en présentant un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, ou en établissant que le montant de l'avance a été consigné à la caisse des dépôts et des consignations.
L'acquéreur doit payer le prix avec frais comptant.
2020S00628VEPA1

Vente immobilière
Maître Kasdallah Naceur
Avocat à la cour de cassation
Rue 3 Août n°24 - Sousse
Tel : 73 225 910
Fax : 73 211 563
MF : 189448/VAP/000
E-mail : maître-kasdallah@outlook.fr
La vente aura lieu au tribunal de 1ère instance de Sousse 2 mardi 11 août 2020 à 9 H du matin.
Poursuivant : 1- Saber Ben Ramdan Ben Slema Rwin, travailleur à l'étranger, demeurant à 51 rue n° 5029 cité Erriadh Sousse.
2- Slema Ben Ramdan Ben Slema Rwin, travailleur à l'étranger, demeurant à 51 rue n°5029 cité Erriadh Sousse.
Partie saisie : Monia Bent el Amin Ben Mahmoud Moulehi, demeurant à 31 rue souk el Kayd Sousse el Médina.
Avocat poursuivant : Maître Kasdallah Kaïd Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.
Immeuble objet de la vente :
La totalité des parts indivises 9000/33930 objet du titre foncier n°1235 situé à Hergla - Sousse.
Mise à prix : 225.000.000.
Conditions des visites : Sans conditions particulières.
2020S00633VEPA1

Vente immobilière
Maître Kasdallah Naceur
Avocat à la cour de cassation
Rue 3 Août n°24 - Sousse
Tel : 73 225 910
Fax : 73 211 563
MF : 189448/VAP/000
E-mail : maître-kasdallah@outlook.fr
La vente aura lieu jeudi 6 août 2020 à 9 H du matin au tribunal de 1ère instance de Kairouan.
Poursuivant : Tunisian Saudi Bank (TSB), représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre du commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B16641997 domicilié à 32 Rue Hédi Karray Tunis.
Partie saisie : les héritiers feu Abdelrrazek Ben Alaya, sa femme Fatma Fathallah et ses fils Hajer et Amira et Riadh Ben Alaya, demeurant à rue Ezitouna n°5 el Mansoura Kairouan.
Avocat poursuivant : Maître Kasdallah Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 Août n°24 Sousse.

Immeuble objet de la vente :
La totalité de l'immeuble dénommé "Sonia" objet du titre foncier n°59588 situé à Kairouan.
Mise à prix : 374.000.000.
Conditions de la visite : Sans conditions particulières sauf respect de la vie privée.
2020S00634VEPA1

Vente aux enchères publiques
Etude Maître Ben Abdallah Rim
Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax
M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale
Partie saisie : Chedly Triki, titulaire de la CIN n°01128498, demeurant à route de Tunis km 2.5 impasse «hajra» Sfax 3002.
Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.
Immeuble objet de la poursuite :
226 parts indivises de la totalité de 312 parts (226/312) dans un appartement édifié au-dessus de la maison de la partie saisie, sis dans un quartier à route de Saltnia km3 Sfax à environ 100 m de la route de Sidi Mansour du coté nord.
L'appartement est de 88 m² de superficie, il ouvre sur le coté sud et il est accessible à travers des escaliers communs avec le rez-de-chaussée.
Il se compose de 4 chambres, une cuisine qui mène de l'intérieur vers *une salle de douche avec WC, à savoir (c'est-à-dire la cuisine et la salle de douche) sans céramique ni sanitaire et * une petite véranda
La propriété est équipée d'électricité et d'eau potable, ses travaux de peintures ne sont pas achevés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, ses accessoires en bois (portes, fenêtres et armoires) sont de qualité modeste.
Elle est également adjacente aux bâtiments d'autrui des 2 cotés nord et ouest.
La propriété est limitée de l'Est par une rue, de l'ouest par Triki, du sud par une rue d'où son entrée et du nord par Djmal.
La mise à prix : 45.000.000 D frais en sus.
Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 10/8/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.
La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.
2020X00733VEPA1

Vente aux enchères publiques
Etude Maître Ben Abdallah Rim
Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax
M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société Anonyme, inscrite au R.C au tribunal de Tunis sous le n°B140831996, siège social 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis.
Partie saisie : Jamel Ben Hédi Ben Abdallah Ben Hamed, titulaire de la CIN n°08642372, demeurant à Tunis 7 rue Ibn Massoud Menzeh 6 Ariana
Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.
Immeuble objet de la poursuite :
2950 parts indivises de la totalité de 75031 parts (2950/75031) dans l'immeuble objet du titre foncier n° 3591 Médenine nommé «El Faouz», d'une superficie totale de 75031 m² sis au milieu d'une «chooba» connue sous le nom de «chooba El Adl», entre la banlieue d'Umm al-Tamr et Médenine ville.
La propriété est une parcelle de terrain qui était auparavant agricole, et actuellement, sur laquelle est édifié de manière marginale des maisons, un entrepôt de vente de matériaux de construction, des clôtures et tous ces bâtiments ont été construits par les copropriétaires sans qu'il y ait entre eux un partage en bonne et due forme.
La mise à prix : (206.500.000D) frais en sus.
Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 12/8/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine.
La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.
2020X00734VEPA1

Vente aux enchères publiques
Etude Maître Ben Abdallah Rim
Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax
M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.
Partie saisie : Iskander Jawwa, marchand du prêt à porter, titulaire de la CIN n°08422421, demeurant à route de Sokra k.m2.5 impasse Chaker Sfax
Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.
Immeuble objet de la poursuite :
La totalité d'un terrain clôturé sis à Sfax à route de Teniour km 16 du coté droit vers Sfax ville d'une superficie de 5670 m² et dont le coin Nord Est est sous forme d'un angle.
Il existe sur la limite du coté nord du terrain, une vieille construction qui consiste dans un habitat pour gardien d'une superficie de 138 m² composé de deux pièces, une cuisine, une salle d'eau, un «majel» et un dépôt.

Du côté sud du dit habitat et à quelques mètres seulement, se trouve un puits d'eau.
Du Côté ouest du terrain, il y a deux poulaillers : le premier, dont le toit a écroulé, est en situation délabrée, le deuxième est d'une superficie de 420 m², son toit est en voûte. Il est suivi d'un dépôt d'une superficie de 27 m² couvert de plaques de zink.
Sur le coté Sud Est du terrain existe un autre dépôt, ancien, couvert aussi de plaques de zinc et dont la superficie est de 27m².
La totalité du terrain est limité du Sud par Mseddi et autres du Nord par une entrée, de l'ouest par Hadj Sassi Hamza et de l'Est par la route de Teniour d'où son entrée.
La mise à prix : 400.000.000 D frais en sus.
Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 10/8/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.
La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.
2020X00735VEPA1

Vente aux enchères publiques
Après déduction de la mise à prix
Etude Maître Ben Abdallah Rim
Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax
Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997.
Partie saisie : Wissem Ben Omrane Rekik, titulaire de la CIN 08765505, demeurant à route Saltnia km6 impasse «zitouna» Sfax.
Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.
Immeuble objet de la poursuite :
La totalité d'un terrain sis à route Saltnia km 6 impasse Zitouna, plus précisément à la route goudronnée reliant la dite route et Sidi Mansour, à environ 100 m de route Saltnia, où une impasse se ramifie sur une longueur de dizaines de mètres.
La propriété se compose d'un étage de villa édifié au-dessus de la maison de la mère de la partie saisie, accessible à travers des escaliers non couverts abordable à partir d'un petit espace commun avec le rez-de-chaussée donnant sur l'Est, suivi par un garage édifié sur le coté sud ouest du terrain, d'une superficie d'environ 18 m² avec une grande porte basculante ouvrant sur le sud et donnant sur l'entrée et une petite porte qui ouvre sur l'Est et donnant sur l'espace extérieur mentionnée ci-dessus.
L'étage est d'une superficie d'environ 80 m², il comprend une petite véranda ouvrant sur le sud, un salon ouvrant sur l'Est suivi d'un balcon donnant sur le coté sud, 2 chambres à coucher, une cuisine équipée d'armoires en bois qui s'ouvre sur un balcon donnant sur le nord et relié à deux autres balcons s'étendant le long de l'étage et une salle de bain équipée.
L'état général de l'habitation est bon. Il est équipé d'électricité et d'eau potable.
Les murs de la salle de bain et de la cuisine sont recouverts de porcelaine de bonne qualité; le plafond du couloir intérieur, du hall et du salon est en staff; les fenêtres sont encadrées d'aluminium.
La totalité de la propriété est limitée du Sud par une impasse d'où son entrée, du Nord et de l'Est par Choura et de l'Ouest par Dridi.
La mise à prix : 60.000.000D après déduction de la mise à prix de 40%.
Date et lieu de la vente :
L'adjudication aura lieu lundi le 10/8/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à Sfax rue Aboukacem Chebbi.
La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour es heures de travail.
2020X00736VEPA1

Vente Immobilière
Etude Maître Hdiji Mohamed
Avocat
Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000
Poursuivant : Banque de Tunisie, Société Anonyme, inscrit au registre de commerce sous le n°B1105947996, son identifiant unique H0000120, siège social 2 Rue de Turquie Tunis.
Partie saisie : Haj Ahmed Mohamed titulaire de la Carte d'identité nationale n°01347393 en date 13/5/2009, Agriculteur, demeurant à Sidi Mhamed Ben Amor El Hancha Sfax.
Avocat poursuivant : Maître Hdiji Mohamed, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi Immeuble Carthago B. A41 Sfax 3000.
Immeuble saisi : La totalité de la propriété sise à sidi Mhamed Ben Amor, Délégation d'El Hancha - Gouvernorat Sfax à 4000 m de la route nationale, composant d'un terrain d'une superficie de 1440 m² sur lequel est édifié une villa de 189m² couverts, comprenant une véranda, une salle de réception, 3 chambres à coucher, une salle de bain, une cuisine, une salle d'eau avec un garage de 74 m² et un corral pour moutons de 19 m².
Charges : - Hypothèque au profit de la Banque de Tunisie de 25.000,000 Dinars inscrite le 10/4/2012.
Mise à prix : Cents vingt neufs Milles Dinars (129.000d, 000) Frais en sus.
Date et lieu de la Vente : Lundi dix août deux mille vingt (10/8/2020) à neuf heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.
La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.
2020X00739VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publique sur saisie immobilière
Maître Abbes Abdelfatteh
Avocat à la cour de cassation
Immeuble El Intilaka Bloc B 2 - 5ème Etage Sfax
Tel : 74 296 008
Fax : 74 296 014

Poursuivant : Hanen Bent Mahmoud Baati en son nom et au nom de ses filles rima et Rimen Mourali - avocate demeurant à rue Sessi Rjab Mahdia

Avocat poursuivant : Maître Abbés Abdelfatteh avocat auprès de la cour de cassation, immeuble El Intilaka Esc B2 5ème Etage app n°4 Sfax

Partie adverse : Walid ben Mouhamed Mourali - travailleurs à l'étranger demeurant à Rundeln 6A lgh 12015043 Boras Sweden et à wedi galet sidi Olwen Mahdia.

Immeuble mis en vente : 14 actions de 120 de la partie saisie parmi les deux propriétés suivantes :

1- Il est situé à l'endroit connu wedi Béja de la rue Ksour Essef Eldjem Wedi Galet sidi Olwen Mahdia Il se compose d'une terre agricole perverse, boisée de 46 olives limité de son coté sud Mouhamed Jammeli à l'est Forjeni Ben Mansour au nord par Mouhamed Bchir et à l'ouest par route d'une superficie de 9500 m².

2- Il est situé à l'endroit connu Wedi Béja de la rue Ksour Essef Eldjem Wedi galet Sidi Olwen Mahdia. Il se compose d'une terre agricole perverse, boisée de 50 olives limité de son coté sud cours d'agriculture à l'est Hbib Ben Klifa Mourali au nord Mohamed Mourali ouest route wed Béja d'une superficie de 5600 m².

La mise à prix : La valeur de saisie est estimée par l'expert Mouhamed Dhahbi et au cours de l'affaire n° 5328/2019 du 31/10/2019 par 65 670 000 et puisque l'objet de la vente se limite au 14/120 la mise à prix sera fixée à 7 661 500.

Date et lieu de l'adjudication :

Est fixée pour le mercredi 5/8/2020 devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite le l'immeubles :

Est possible tous les jours de 8h à 17 h pour tout supplément d'information consulté le cahier des charges déposé au bureau de l'avocat poursuivant et au greffe du tribunal de première instance de Mahdia.

La participation aux enchères est ouverte à toute personne ayant consigné le tiers de la mise à prix. Elle n'est possible que par ministère d'avocat.

2020X00747VEPA1

Vente d'immeuble aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Poursuivant : Mokhtar Ben Youssef Ben Abderrahmen - ouvrier demeurant à ouled Hannachi - Chorbane Mahdia, titulaire de la C.I.N n°04147561 du 3/8/2013.

Partie saisie : El Mezri Ben Youssef Ben Abderrahmen ouvrier demeurant à ouled Hannachi - Chorbane Mahdia titulaire de la C.I.N n°06761553 du 29/7/2013.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Turki avocat à la cour de cassation demeurant à rue Bechir Sfar cité Alandalos Immeuble Mahdia; titulaire de la C.I.N n°01344985 du 29/9/2014, et le matricule fiscal n°353342/F.

Immeuble mis en vente : Les parts indivises s'élevant à 9.895.1405 d'une totalité de 41220 parts d'une parcelle de terrain n°368, objet du titre foncier n°11614 Mahdia dénommé "Erragouba" qui consiste à un terrain agricole d'une superficie de 41220m² sis à Ouled Hannachi Chorbane, Mahdia, contenant 2 pieds d'oliviers et 1 pied demande et un compteur d'eau limitée au, sud par la parcelle n°369, à l'est par une piste agricole, à l'ouest par la parcelle n°367, et au nord par une voie publique.

Mise à prix : le prix de la totalité du terrain est fixé à 167.030 000 par l'expert Mohamed Dhahbi, par son rapport daté du 13/3/2019 en vertu de l'ordonnance sur requête n°7418118 délivrée par le président du tribunal du première instance de Mahdia en date du 20/12/2018 et puisque la vente ne portera que sur les parts de la partie saisie (9.895.1405 parts d'une totalité de 41220) la mise à prix est fixée à 40.096.682.

Date et lieu de l'adjudication : est fixée pour mercredi 12/8/2020 devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia à 9h.

Visite de l'immeuble et participation aux enchères : la visite de l'immeuble est possible tous les jours de 9h à 17h. Pour tout supplément d'informations consulter le cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Mahdia et auprès de l'avocat poursuivant. La participation aux enchères est ouverte à toute personne après consignation du 1/3 de la mise à prix, elle n'est possible que par ministère d'avocat.

2020X00748VEPA1

Etude Maître Atef Gargouri
Avocat à la cour de cassation
Tel/Fax : 74 227 279
Matricule fiscal : 000/P/A/630012 K

Poursuivant : Comptoir de Distribution de Bois "PROMOBOIS" par son représentant légal, société anonyme, identifiant unique au registre national des entreprises n°0418719 B, siège social route de Taniour km 10 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Atef Gargouri, Avocat à 55, rue Habib Mâazoun Sfax.

Partie saisie :

Lassad Bahloul, menuisier, titulaire de la C.I.N. n°01323390, demeurant à route de Tunis avenue Liberté Sakiet Ezzit Sfax.

Désignation de l'immeuble à vendre : L'immeuble nommé ALAMAL objet du titre foncier n°76741 Sfax situé route Tunis km 9, Impasse Ben Hmadou Sfax qui représente un terrain et deux étages d'une superficie de 257 m²,

limité au sud par avenue Liberté dont l'accès, à l'est par Bahloul, au nord par Bahloul et à l'ouest passage privé au terrain.
Mise à prix : Trois cent milles dinars (3000000,000 Dinars) frais en sus.
Date et lieu de l'audience : Lundi dix août deux Milles vingt (10/8/2020) à neuf heures du matin et suivant à la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sfax palais de justice avenue Victor Hugo Sfax.
Visite de l'Immeuble : Possible pendant les heures de travail.
Observations : Une Hypothèque de 2000,000 Dinars au profit de la BNA, une Hypothèque de 2000,000 Dinars au profit de la BNA, une Hypothèque de 600000,000 Dinars au profit de «PROMOBOIS».
La prise de possession n'aura lieu qu'après le paiement du prix et la délivrance d'un reçu de la part de l'Avocat poursuivant.
2020X00749VEPA1

Vente aux enchères publiques
Suite à une saisie immobilière
Poursuivant :
Mahmoud Maazoun, Ayant élu domicile chez son avocat Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax MF : 168/445B/A/P/000.
Le saisi :
Afif Awedni, demeurant à Sakiet Ezit Oued Grawa km7 Sfax.
L'avocat poursuivant :
Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2. 2ème étage Sfax.
Immeuble objet de la saisie :
Une parcelle de terrain clôturée située Sakiet Ezit Oued Grawa Zanket Ejmal Sfax d'une superficie de 450m² sur laquelle est édifiée une villa de 200m² environ Constituée d'une entrée salon deux chambres à coucher, WC, salle de bain et cuisine avec escalier extérieur avec eau courante et électricité limitée à kobla et chark par une rue au gharb et jawf voisins l'accès est sur le coté chark dans la partie chark jawf de la partielle un garage de 12 mètres carrés environ tel que décrit par l'expert Salah Ghribi.
Mise à prix :
Elle a été fixée par l'expert Salah Ghribi désigné par ord sur requête n°1378/20 du 19/2/2020 à 200 mille dinars.
Lieu et date de la vente :
La vente aura lieu lundi 17/8/2020 à partir de 9h à la salle des criées au tribunal de première instance de Sfax, rue Aboulkacem Chebbi Affaire n°5412.
Observation :
Les personnes désireuses de participer aux enchères sont tenues de consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant le jour de l'audience.
Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat.
Visite de l'immeuble :
La visite de l'immeuble exposé à la vente pourra avoir lieu tous les jours aux heures de bureau et pour plus de renseignements, consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou s'adresser à l'étude du Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri rue de Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax.
2020X00755VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de 40%
Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.
Partie poursuivante : Caisse nationale de sécurité sociale représentée par son PDG sis avenue Taieb Mhiri Tunis et à Sfax par son chef de bureau, sis avenue Habib Thamer Sfax, Son domicile élu Etude de son Avocat Ahmed Farjallah -13, place Marburg Sfax.
Partie saisie : Sté de Fabrication et CCE de Matériel Medical, son représentant légal, immatriculé au registre de commerce de tribunal de première instance de Sfax 2 n°B1144001997, Matricule fiscal n° MF 8780, sis route de Gabès à droite zone industrielle Mahres 3060.
Immeuble saisi :
l'ensemble de l'immeuble «SOCIETE LABORATOIRE MEDICALE LAMIJ TOUNSI» objet de titre foncier n°18945 Sfax situé à Mahres à proximité et ongle de la route principale n°1 et Rue de gouvernorat de Sfax le dit immeuble consiste à un terrain à caractère industrielle de superficie de 3178 m² sur lequel édifiée une construction de deux étages et une chambre d'électricité.
- Le terrain est en face de la route principale GP1 sur une mesure de 40,3 mètres où existe une porte métallique de 5 mètres de largeur à coté de la chambre du gardien
(1,5 m x 1,5 m) et un parking, planché en tolle basé sur des piliers (12m x 5 m), le dit terrain est clôturé de 4 cotés, et il existe au nord une porte de 3 mètres et une chambre d'électricité au sud.
Cette construction contient deux étages.
- Le rez-de-chaussée se compose d'une aile administrative et autre industriel :
L'administratif est de superficie de 280 m², son sol au coté sud est revêtu de carrelage, le bureau de directeur en marbre de tala.
Ses murs sont revêtus et peints, le plancher est de 2.80 mètres de hauteur décoré il se compose de 7 bureaux et 3 wc et deux vestiaires.
- L'aile industrielle est de superficie 1180 m² et deux laboratoires trois ateliers un garage 2 chambres pour l'emballage, 4 chambres de magasinage, chambre d'entrée des produits finis et une chambre stérilisée.
- 1er étage : mesure 36 mètres de longueur (nord-sud) 22.5 de largeur (est-ouest) superficie 810 m² contient deux escaliers dans le coté ouest, son

sol est en ciment, ses murs peints, planchés en charpente métallique de hauteur de 3 à 4.5 m utilisé comme magasin.

Ce dit immeuble est équipé d'électricité d'eau et climatisé (climatisation centrale) bien équipé et en bon état.

- Il est limité au sud par la route principale GP1 à l'est par Marzouk et au nord voisin.

Mise à prix : cinq cent dix mille dinars (510.000,000 D) après réduction de 40% de prix d'ouverture plus les frais et les honoraires fixés à cinq mille trois cent quarante deux dinars 196 millimes (5.342.196 D) ainsi que les frais de poursuite de cette étape.

Date et lieu de vente : la vente aura lieu mercredi 12/8/2020 à partir 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, rue Ahmed Alloulou prés caisse nationale de sécurité sociale.

La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine, Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2020X00756VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Le sieur ZOUARI Morched Huissier Principal judiciaire à Sfax informe qu'en vertu jugement n°60492 du 11/3/2019 issu du tribunal de première instance de Sfax sur demande de Monsieur HAKMOUNI Rochdi sont lieu choisis chez Professeur HAKMOUNI Hela AVOCAT à Sfax - A été décidé la vente du fonds de commerce sujet de la saisie exécutoire l'enconte de Monsieur KESENTINI Abdel Hamid N° CIN 01260244 situé rue sidi belhasen souk kanoun n° 38 la madina El arbi Sfax dont son activité est artisan Bijoutier. Sa superficie est de 4.59 m2 .avec toutes ses composantes matérielles et morales et pour le dernier acheteur

Prix de l'ouverture : 6.498 ,000 DT* après réduction de 10% *

Date et lieu de la vente : Mardi le 11/08/2020 à dix heures du matin au lieu de la vente du fonds de commerce. Il vous est possible de voir le cahier de charges chez l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné - Aussi il vous est possible de voir le lieu du fonds de commerce durant tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

Les Dépenses : L'acheteur qui aura l'adjudication, supporte les dépenses procès verbaux rédigés en vertu de l'exécution de jugement ci-dessus mentionnés ainsi que les dépenses d'enregistrement du procès verbal de la dite vente et de publication de celle-ci, Ces dépenses seront proclamées le jour même de l'adjudication lors de leurs de précisions d'une façon définitive.

NOTE : n'est possible d'adhérér aux. Enchères publiques qu'aux personnes qui ont dûment présentées, un chèque certifié. d'un montant s'élevant à 2.145,000 DT. au prés du Huissier judiciaire ci-dessus mentionné, n'est aussi possible d'adjuger que les personnes qui ont présenté tout le montant et les dépenses. numéraires ou par un chèque certifié de l'existence de la provision, La vente est libérée présenter les notifications survenues à l'article 190 du journal commerce concernant les opérations commerciales et les bénéfices es trois dernières années financières.

Pour de plus amples information, prière contacter l'Huissier notaire Professeur ZOUARI Morched à son cabinet suitué Avenue HABIB BOURGUIBA Im. intilaka 2 SFAX 3éme étage ou bien téléphones 74 225 584 - 98 413-557

2020X00761VEPA1

Vente aux Enchères Publiques
Etude Maitre ABDENNADHER JALEL

Il serai adjugé le lundi 10/08/2020 à 9 heures devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de SFAX , Rue Abou Kacem Chebbi Sfax la totalité d'un terrain d'une superficie de 1008 m² avec un bâtiment de 4 étage dont une usine de congélation et de transformation des fruits de mer la superficie de 1er étage 29,79 m² le 2ème étage et de 194,94m2 le 3ème étage et de 143,63 m² le 4ème Etage est constituer d'un appartement.

La totalité des locaux sont à la location de Mr Hamdi bouhjar pour 600 d par mois,

La totalité du bien saisi est limitée au nord par l'instalation de l'ONAS à l'est par une voie amenant à la mer au sud par Abderahmen Ismail à l'ouest par Néji Dahech sis à Ellouza délégation de Jbeniana Gouvernerat de Sfax.

La créancière saisissante : La B F T / R C B 1111931996 .

Les débiteurs saisis : Mohamed El Moez Ben Naji EDDEHICH CIN 01280328 demeurant à Ellouza Sfax.

Mise à prix : 285.761.000 DT

Les charges :

1) un hypothèque au profit de la B F T pour 120.000.000 dt

L'avocat poursuivant : Maître Abdennadher Jalel, rue Abou Kassem Chebbi Immeuble REX PALAS 1er Etage n°107 Sfax. Tél : 74 298 348, MF: 275875VAP000.

Pour plus de renseignement s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax où est déposé le cahier de charge, ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

2020X00762VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un rez-de-chaussée d'une villa
Maître Mohamed Mehdi Bennour
Avocat à la cour de cassation
33, Rue Jamel Abdel Nasser - Tunis

Tél : 71.322.730
MF : 0079872W/P/A/000
Partie poursuivante :
Monsieur Mohamed Anouar El Fillari, directeur de banque retraité, titulaire de la CIN n°00638946, élisant domicile chez Maître Mohamed El Mehdi Bennour avocat à la cour de cassation au n°33 rue Jamel Abdel Nasser à Tunis en sa qualité de copropriétaire dans l'immeuble et requérant.
Partie Intimée :
Monsieur Mohamed Mounir El Fillari, retraité du ministère de l'équipement, titulaire de la CIN n° 00400998, demeurant au 25 rue de Beyrouth au Bardo Tunis - en sa qualité de copropriétaire dans l'immeuble.
Avocat poursuivant :
Maître Mohamed El Mehdi Bennour, avocat à la cour de cassation au n°33 rue Jamel Abdel Nasser à Tunis. MF : 0079872W/P/N000.
Désignation de l'immeuble objet de l'adjudication :
Il s'agit d'un rez-de-chaussée d'une villa composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage bâtie sur un terrain de 210 m² sise au n°25 et 25 bis rue Beyrouth au Bardo gouvernorat de Tunis, objet du titre foncier n°0125053 Tunis anciennement n°84625 dénommé MURANA.
Le rez-de-chaussée objet de l'adjudication qui ouvre sur le n°25 rue Beyrouth au Bardo est constitué d'un local commercial et de 3 lots :
1) Le local commercial avec l'entrée couverte en une superficie de 18 m².
2) Le 1er lot situé à droite de l'entrée à usage d'habitation renferme un espace en avant non couvert, une chambre, un couloir, une salle de bain, une cuisine, une salle d'eau et un petit jardin en arrière et dont la superficie bâtie est de 42,1 m².
3) Le 2ème lot situé à gauche de l'entrée à usage d'habitation renferme : une salle à manger, un couloir, 2 chambres à coucher, une cuisine, un séchoir arrière et dont la superficie bâtie est de 49,80 m².
4) Le 3ème lot dont l'entrée par le n°25 à usage d'habitation renferme : une cuisine, un couloir, une salle d'eau, une chambre à coucher et dont la superficie couverte est de 33,28 m².
La superficie totale bâtie du rez-de-chaussée est de : 143,18 m².
La mise à prix :
La mise à prix est fixée à trois cent trente sept mille neuf cent quatre vingt cinq Dinars 090 millimes (337.985.090 D) frais en sus.
Visite des lieux :
La visite peut se faire tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin à 18 heures du soir.
Date et lieu de la vente :
La vente aura lieu le mardi quatre août deux mille vingt (4/8/2020) à partir de 9 heures du matin par devant la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Tunis sis au Palais de Justice rue Bab Bnet à Tunis.
La participation aux enchères :
La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et par les personnes ayant consigné au moins le tiers du montant de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.
Et pour les étrangers, ils doivent obtenir en sus et au préalable l'autorisation de Monsieur le Gouverneur compétent.
Toute personne peut prendre communication du cahier des charges sans déplacement au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant.
2020401241VEPA1

Avis aux créanciers

Dissolution anticipée de la société GABES MARINE TANKERS
Société anonyme
Au capital de 7.100.000 dinars
GP1 Route de Sousse Km 13 Ez-Zahra
Identifiant Unique : 429994 E
Identifiant CNSS : 182006-34
En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Boumhel le 26/6/2020 sous le n°20701216 quittance n°M027699 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 30/6/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et la nomination de M. Fethi Labidi en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.
Dans les 20 jours de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au siège social : GP1 route de Sousse Km 13 Ezzahra Ben Arous.
2020T00566VEPA2

Dissolution anticipée de la Société TRANSBULK
Société anonyme
Au capital de 18.900.000 Dinars
GP1 Route de Sousse Km 13 - Ezzahra
Identifiant Unique : 1278455 Y
Identifiant CNSS : 555203-72
En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Boumhel le 26/6/2020 sous le n°20701218 quittance n°M027703 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 30/6/2020. Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société, et la nomination de M. Fethi Labidi en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.
Dans les 20 jours de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au siège social : GP1 route de Sousse Km 13 Ezzahra Ben Arous.
2020T00567VEPA2

Avis de distribution

Suite à la demande de distribution formulée par Me Anis Ben Mouldi au nom de la société tunisienne de recouvrement des créances, Monsieur le juge commissaire de distribution des deniers au tribunal de première instance de l'Ariana a décidé dans l'affaire le n°253 l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 137.159,240 dinars consignée à la caisse des dépôts et consignation selon l'attestation de consignation n°2020/03 du 13/02/2020 et le reçu n°M015951 représentant le reliquat du prix d'adjudication des 1500/123708 parts indivises appartenant à Abdessattar Ben Hassine dans l'immeuble dénommé «Dalenda 34» objet du T.F n°55419 Tunis sis à la rue Mallaha Raoued gouvernorat de l'Ariana.

Il est rappelé que l'article 468 C.P.C.C. prévoit que "Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu".

2020R01558VEPA2

Liquidation judiciaire

Suivant ordonnance sur requête émanant de son excellence le président du tribunal de première instance de Kairoun N°94005 du 10/06/2020 portant décision de nommer Monsieur Ridha BELAID liquidateur judicaire de la succession du feu Mr. Mohamed Ben Ahmed El Mejbri et ce pour la définir, assurer sa gestion et son partage selon la loi.

Tout intéressé pourra s'adresser au liquidateur judiciaire à la Rue de la Liberté, Immeuble M'Zoughi, RDC. 4060 Kalaa Kebira. (tél 98 409 208).

2020S00576VEPA2

Extrait d'un jugement de tutelle

En vertu du jugement définitif numéro 2400 émanent du tribunal de première instance de Médenine le 09/07/2019, Abdelfatah Ben Monji ouilizi a été désigné tuteur du son père Monji Ben Younes ouilizi pour s'occuper de ses affaires personnelles et l'administration de ses biens conformément à la loi.

2020X00763VEPA2

Décision judiciaire

Nomination d'un séquestre sur "L'héritage de Mohamed Ben Amor Salhi"

Foussana - Kasserine

En vertu d'une décision judiciaire rendue par le président du tribunal de première instance de Kasserine le 22/10/2019, il a été décidé la nomination de Mr Sehli Faker en qualité de séquestre sur l'héritage d'un terrain agricole de Mohamed Ben Amor Salhi pour le gérer jusqu'à la résolution du conflit entre les parties amiablement ou judiciairement.

2020401220VEPA2

Nomination d'un mandataire de justice

Suivant jugement en référé émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis le 25 juin 2020, Mr Sami Ghabri, dont le siège social 48, rue 62126, El Omran supérieur Tunis, est nommé mandataire de justice pour la gestion conjointe de Mr Rabeh El Amry et de Mr Adel Hammouda, au lieu de Mr Hassan Al Warfali.

2020401225VEPA2

Décision de clôture des travaux de liquidation

Société COCCINELLE S.A.R.L En liquidation

Au capital de 1.500.000 DT

Siège de liquidation : 3 rue de Tabarka, 8030 Grombalia

Identifiant Unique : 0644477P

En vertu de la décision du Juge de liquidation du Tribunal de première instance de Grombalia en date du 30/6/2020, qui a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202042680 en date du 02/7/2020, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la société COCCINELLE SARL en liquidation, ayant l'identifiant unique auprès du Registre National des Entreprises sous le n°0644477P, dossier n°128, pour motif de défaut d'intérêt et l'absence des conditions de liquidation à cause de la perte totale de ses fonds propres, et ordonner au greffe du tribunal de consigner le dossier aux archives du tribunal et ordonner au liquidateur de se charger de faire les publications légales nécessaires de la décision de la clôture de liquidation conformément à l'article 48 du code des sociétés commerciales.

Toute personne intéressée a le droit de faire opposition conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales.

Cependant, les dettes envers tous les créanciers et associés de la société ne seront pas honorées pour défaut de fonds propres de la société.

2020401228VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 29 juillet 2020

STIMEC

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers

Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

MF : 7193808

RC : N°B193711999

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 29/7/2020 à 10H au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V, 1080 Tunis, en vue de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et examen des états financiers relatifs à l'exercice 2019
3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31/12/2019.
4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 et des opérations réglementées,
5. Affectation du résultat de l'exercice 2019
6. Quitus des administrateurs pour la gestion 2019.
7. Jetons de présence
8. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration
9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

Messieurs les actionnaires sont informés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont mis à leur disposition au siège de la société sis au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2020T00582SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILERE INES DE TUNISIE

S.A au capital de 390 000

5, Rue Ibn Sina El Menzah 6

Tél : 71 235 174

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société Immobilière Ines de Tunisie qui se tiendra le mardi 28 juillet 2020 à 10h au siège de la société sise au 5, rue Ibn Sina El Menzah 6, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'activité de la société durant l'exercice 2019
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019
- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales
- Affectation du résultat de l'exercice 2019
- Quitus aux administrateurs
- Fixation des jetons de présence
- Pouvoir pour formalités légales
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes
- Questions diverses.

2020T00583SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IMMOBILERE INES DE TUNISIE

S.A au capital de 390 000

5, Rue Ibn Sina El Menzah 6

Tél : 71 235 174

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous Inviter à assister à l'assemblée générale extraordinaire de la Société immobilière Ines de Tunisie qui se tiendra le mardi 28 juillet 2020 à 10h30 au siège de la Société sise au 5, rue Ibn Sina El Menzah 6, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital
- Modification des articles 6 et 7 des statuts
- Pouvoirs pour formalités.

2020T00584SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne des Filtres «MISFAT»

Société anonyme

Au capital de 19.815.670 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

MF : 554190A/A/M/000

R.C : B147491998

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres -MISFAT -, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de leur société, qui se tiendra le mercredi 12 août 2020 à 11h, à L'Hôtel Paris les Berges du Lac, et ce en vue de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social par l'incorporation du compte spécial d'investissement, en application de l'art 3 de la loi n°2016-71 et modifications corrélatives des statuts.
2. Pouvoir pour formalités.

2020R01524SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Filtres «MISFAT»

Société Anonyme

Au capital de 19.815.670 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

MF : 554190A/A/M/000

R.C : B 147491998

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres - MISFAT -, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le mercredi 12 août 2020 à 10h, à l'Hôtel Paris les Berges du Lac, et ce en vue de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes afférents à l'exercice 2019.

3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.
6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'art 200 et 475 CSC.
7- Quitus aux membres du conseil d'administration.
8- Fixation des jetons de présence.
9- Lecture et approbation du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
10- Lecture des rapports des commissaires aux comptes afférents à l'exercice 2019 consolidé.
11- Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
12- Pouvoirs pour formalités.
2020R01525SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
Société AZUR Pièces Automobile
Société anonyme
Au capital de 500.000 Dinars
Siége social : Zone Industrielle Jedeida - 1124
MF : 1076765 N/A/M/000
R.C : B2684342008
CNSS : 345310-87
Les actionnaires de la Société AZUR Pièces Automobile, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le mercredi 12 août 2020 à 12h, à l'Hôtel Paris les Berges du Lac, et ce en vue de délibérer l'ordre du jour suivant :
1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.
2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes afférents à l'exercice 2019.
3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.
4- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.
5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.
6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'art 200 et 475 CSC.
7- Quitus aux membres du conseil d'administration.
8- Fixation des jetons de présence.
9- Pouvoirs pour formalités.
2020R01526SANB3

Convocation
CONNECT
Société anonyme
Au capital de 10 000 dinars
Siège social : 38 Rue du Parc - 2036 Soukra, Tunisie
Identifiant unique n° : 0913075 Y
Les actionnaires de la société CONNECT S.A sont convoqués pour le jeudi 30/7/2020 à 15.30 heures en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social sis 38 Rue du Parc, Soukra, Ariana TUNISIE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation des modalités de convocation.
- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019.
- Affectation des résultats de l'exercice 2019.
- Quitus aux membres du conseil d'administration.
- Renouvellement du mandat des administrateurs
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- Pouvoirs pour formalités.
Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.
Nom et prénom du déposant : Maître Moalla Yosra avocate CIN : 08307940 délivrée à Tunis le 02/3/2016.
Date et heure du dépôt : 3/7/2020 à 12 h.
2020R01530SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
du jeudi 16 juillet 2020 à 14h
La Société, Smart Capital
SA au capital de 5 000 000 Dinars
Siège social : Immeuble Dar El Khir Les Berges du Lac II, 1053 Tunis Tunisie
Identifiant Unique : 1630394X
Messieurs les Actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 juillet 2020 à 14h au siège social de Tech'Invest sis à la Résidence Dar El Khir, 1er étage, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :
1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019;
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019;
3. Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2019 et des conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
4. Quitus aux Administrateurs;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2019;
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;
7. Conseil d'Administration de Smart Capital;
8. Pouvoir pour les formalités légales;
9. Questions diverses.
2020R01538SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
du jeudi 16 juillet 2020 à 14h30
La Société, Tech'Invest, SA
Au Capital de 22 999 995 Dinars
Siège social : Immeuble Dar El Khir Les Berges du Lac II, 1053 Tunis Tunisie
Identifiant Unique : 1110170N
Messieurs les Actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi juillet 2020 à 14h30 au siège

social de Tech'Invest sis à la Résidence Dar El Khir, 1er étage, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019;
2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019;
3. Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2019 et des conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
4. Quitus aux administrateurs;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2019;
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;
7. Conseil d'Administration de Tech'Invest;
8. Pouvoir pour les formalités légales;
9. Questions diverses.

2020R01539SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire du 28/7/2020

Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole «Domaine Royal Azur»

Société anonyme

Au capital social de 1930.000 Dinars

Siège social : El Louhichi - Bir Dressen - Beni Khaled 8014 Nabeul

MF : 632910/W

N° CNSS : 00465021

Monsieur : nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion des assemblées générale ordinaire et extraordinaire et qui se tiendront le mardi 28 juillet 2020 au siège de la société les vignerons de Carthage Djebel Djelloud Tunis respectivement à 9h 30 mn et à 11h pour débattre de l'ordre du jour suivant :

Ordre de jour de l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil relatif à l'exercice 2018/2019
2- Examen des états financiers de l'exercice 2018/2019
3- Lecture des rapports de commissaire aux comptes.
4- Approbation du rapport du conseil et des états financiers de l'exercice 2018/2019
5- Quitus aux administrateurs.
6- Affectation des résultats.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration
2- Application des dispositions des articles 388 des sociétés commerciales et l'article 46 des statuts de la société.

2020R01542SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DU DJEBEL DJERISSA

S.A au capital de 2.289.350,000 D

Siège social : Mine de Djerissa 7114

Messieurs les actionnaires de la Société du Djebel Djerissa sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 28 juillet 2020 à 10H du matin au bureau de la Goulette sis au 9, rue Damas - Tunis·, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société du Djebel Djerissa pour l'année 2019.
2- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et sur les opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.
4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

2020R01556SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FARAH SA

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 Dinars

Siège Social : Z.I. Borj Cédria - BIR EL BEY 2055

Identifiant Unique: 0038228W

Matricule Fiscal : 038228WDM000

R.C. B110671997

Affiliation CNSS N°11017378

Messieurs les Actionnaires de la Société FARAH S.A. sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le Lundi 27 Juillet 2020 à 10H au siège social de la société à la Z.I. Borj Cédria-2055 Bir el Bey, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2019 ;
2/ Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019 ;
3/ Approbation des conventions réglementées;
4/ Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31.12.2019;
5/ Quitus aux Administrateurs;
6/ Affectation du résultat de l'exercice 2019 et des résultats reportés;
7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'année 2019 ;
8/ Renouvellement mandat du Commissaire aux Comptes.
9/ Questions Diverses ;
10/ Pouvoirs pour formalités

2020R01562SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ETABLISSEMENTS ABDELMOULA - S.A.
Société Anonyme au capital de : 5 431 265,000 Dinars
Siège Social : 124, rue 4267 - Den Den
Registre de Commerce : B1141211997
Matricule fiscal : 011987P/A/M/000

Mesdames et Messieurs, les actionnaires des Etablissements ABDELMOULA - S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, Mercredi le 29/07/2020 à 10h00 au siège social sis au 124, rue 4267 Den Den 2011, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2019.
2) Approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019 et Quitus au Conseil d'Administration.
3) Affectation des résultats.

2020R01565SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE
LE MARABOUT
Société anonyme
Au capital de 2790.000 dinars
Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 - Sousse
R.N.E : 0004724Z
M.F : 0004724 Z A M 000

Messieurs, Mesdames et Chers Actionnaires, Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 juillet 2020 à 9 h 30 au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1) Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019 établi par le conseil d'Administration;
2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 et approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;
3) Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
4) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant et approbation des conventions réglementées relevant des attributions de l'assemblée générale ordinaire ;
5) Jetons de présences allouées aux membres du conseil (et rémunération des membres du comité permanent d'audit) ;
6) Quitus aux administrateurs et au président directeur général;
7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;
8) Questions diverses ;
9) Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2020S00622SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle 2019
Société d'Aménagement de Sfax El Jadida
Société anonyme
Au capital de 5.000.000 D
Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax
Identification Fiscale : 0026749D/A/M/000
Identifiant Unique : 0026749D
Registre de commerce : B197141997

Messieurs les actionnaires au capital de la société d'Aménagement de Sfax El Jadida sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 28/7/2020 à 9h au siège de la banque Tuniso-saoudienne sis à avenue Hédi Karray n°32 - Cité El Mahrajen Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation de la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires relative à l'exercice 2019 après les délais réglementaires,
2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2019,
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019,
4. Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2019,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019,
6. Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,
7. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
8. Quitus aux administrateurs,
9. Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2019.
10. Octroi d'un deuxième siège au profit de la municipalité de Sfax au sein du conseil d'administration de la société.
11. Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,
12. Pouvoirs pour formalités.

2020X00727SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire
Société d'Aménagement de Sfax El Jadida
Société anonyme
Au capital de 5.000.000 D
Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax
Identification fiscale : 0026749D/A/M/000
Identifiant Unique : 0026749D
Registre de commerce : B197141997

Messieurs les actionnaires au capital de la société d'Aménagement de Sfax El Jadida sont convoqués en assemblée

générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 28/7/2020 à 10h au siège de la banque Tuniso-saoudienne sis à avenue Hédi Karray n°32 - Cité El Mahrajen Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des statuts mis à jour de la société d'Aménagement de Sfax El Jadida,
2. Approbation des statuts mis à jour de la société d'Aménagement de Sfax El Jadida,
3. Pouvoirs pour formalités.

2020X00728SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle 2019
Société l'Immobilière El Jadida
Société anonyme
Au capital de 2.350.000 D
Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax
Identification Fiscale : 0043451K/P/M/000
Identifiant Unique : 0043451K
Registre de commerce : B194851997

Messieurs les actionnaires au capital de la société l'Immobilière El jadida sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 28/7/2020 à 11h siège de la banque Tuniso-saoudienne sis à avenue Hédi Karray n°32 - Cité El Mahrajen Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation de la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires relative à l'exercice 2019 après les délais réglementaires,
2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2019,
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019,
4. Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société relative à l'exercice 2019,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019,
6. Approbation des conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,
7. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
8. Quitus aux administrateurs,
9. Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2019,
10. Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020. 2021 et 2022,
11. Pouvoirs pour formalités.

2020X00729SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire
Société l'Immobilière El Jadida
Société anonyme
Au capital de 2.350.000 D
Siège social : Avenue des Martyrs Complexe "Sfax 2000" - Sfax
Identification Fiscale : 0043451 K/P/M/000
Identifiant Unique : 0043451K
Registre de commerce : B194851997

Messieurs les actionnaires au capital de la société l'Immobilière El Jadida sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 28/7/2020 à 12h siège de la banque Tuniso-saoudicnne sis à l'avenue Hédi Karray n°32 - Cité El Mahrajen Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des statuts mis à jour de la société l'Immobilière El Jadida,
2. Approbation des statuts mis à jour de la société l'Immobilière El Jadida,
3. Pouvoirs pour formalités.

2020X00730SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
Société Useful New and Design
Société anonyme
Au capital social de 1.867.000 dinars
Siège social : Route de l'Aéroport km 4 Z.I. Oued Chaâbouni 3071 Sfax
Identifiant Unique au RNE : 0018364S

Les actionnaires de la société Useful New and Design «UND» sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, le mardi 28 juillet 2020 à 13H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée.
2- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018.
3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.
4- Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.
5- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.
6- Affectation des résultats: de l'exercice 2019.
7- Approbation des conventions réglementées prévu par les articles 200 et 475 du code de sociétés Commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.
8- Approbation de la qualification des opérations libres.
9- Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.
10. Questions diverses.
11. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2020X00740SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
Société Les Ateliers Mécaniques Industriels
Société anonyme
Au capital social de 6.100.000 dinars
Siège social : Route de l'Aéroport km 4 Z.I. Oued Chaâbouni 3071 Sfax

Identifiant Unique au RNE : 0011546R

Les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques Industriels «AM.I.» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 28 juillet 2020 à 11 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue de l'assemblée.
2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.
3. Lecture des rapporta du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.
4. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.
5. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
7. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.
8. Approbation de la qualification des opérations libres.
9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.
10. Affectation d'un montant pour le financement d'un fonds social au profit des employés pour l'année 2020.
11. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.
12. Nomination du commissaire aux comptes.
13. Lecture du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2019.
14. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2019.
15. Approbation du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2019.
16. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019.
17. Questions diverses.
18. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2020X00741SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire le samedi 25 juillet 2020

SOCIETE AL MAJED INVESTMENT

SA au capital de 3000 000 dinars

Siège social : Immb ESSAYEH Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid

MF : 1315617/J/A/M/000

IU : 1360682Z

Sur décision du conseil d'administration du 30 mai 2020, messieurs les actionnaires de la Société Al Majed Investment, sont convoquées à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, qui sera tenue le samedi 25 juillet 2020 à 10 heures, au siège social de société située à Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid 9100, à l'effet pour délibérer à l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour une période de trois ans à partir du 3/01/2020.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020, 2021,
- Nomination de la Tuniso Saoudienne d'Investissement immatriculée sous l'identifiant unique 0381747G représentée par Mr Hafedh Sbaa titulaire de CIN n°03925294 délivrée à Tunis le 23/5/2015 comme membre de conseil d'administration.
- Questions diverses.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020X00751SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Le vendredi 24 juillet 2020

Société POLYCLINIQUE AL MAJED SANTE

SA au capital de 13000.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid

MF : 1315617/J/A/M/000

RC : B18175692013

Sur décision du conseil d'administration du 29 mai 2020, messieurs les actionnaires de la Société Polyclinique Al Majed, sont convoquées à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, qui sera tenue le vendredi 24 juillet 2020 à 10 heures; au siège social de la société situé à Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid 9100, à l'effet pour délibérer à l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour une période de trois ans à partir du 27/02/2020.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020, 2021.
- Nomination de la Tuniso Saoudienne d'investissement immatriculée sous l'identifiant unique 0381747G représenté par Mr Hafedh Sbaa titulaire de CIN n°03925294 délivrée à Tunis le 23/5/2015 comme membre de conseil d'administration.
- Questions diverses.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020X00752SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
Les Ateliers Mécanique de Précision «AMECAP»
SA au capital de 5 000 000 D
Siège social : Rte de Gabès Km 1.S Rue Ibn Hythem Sfax
MF : 045499 L A M

Messieurs les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques de Précision «AMECAP» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le samedi 24 juillet 2020 à 10 H du matin et suivant au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019
- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019
- Approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2019
- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC
- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020
- Affectation du résultat
- Distribution des dividendes prélevés sur les fonds propres figurant au bilan du 31/12/13
- Quitus aux administrateurs.

2020X00753SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
Société YAFA
S.A au capital de 1 436 040 Dinars
Siège social : Centre Lakwas - Bur 20 Rue Slimen Ben Slimen Manar 2, 2092
MF : 598369 ZPM 000

Messieurs les actionnaires de la société YAFA sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu le vendredi 24 juillet 2020 à 10h au Centre Lakwas - Bur 20 Rue Slimen Ben Slimen - Manar 2, 2092. L'ordre du jour est le suivant :

1- Lecture des états financiers et du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.
2- Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019.
3- Quitus aux administrateurs.
4- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.
5- Affectation des résultats.

2020401219SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"
Société anonyme
Au capital de 12.623.469 Dinars
Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra
MF : 12364R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 août 2020 à 10h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.
2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2018.
3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2018.
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.
5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.
6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018.
7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018.
8. Quitus aux administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2018.
9. Affectation des résultats de l'exercice 2018.
10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2018et de la rémunération des membres du CPAI.
11. Renouvellement partiel du Conseil l'article 19 des statuts.
12. Pouvoirs pour les formalités.

2020401229SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire
SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"
Société anonyme
Au capital de 12.623.469 Dinars
Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre
1003 Tunis El Khadhra
12364R/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 6 Août 2020, à 11 h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra 1 à l'effet de délibérer sur :

1. Continuité de l'activité de La société.
2. Amendement des statuts.
3. Pouvoirs pour les formalités.

2020401230SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle
Société AMI COMMERCIALE
Société anonyme
Au capital de 1.500.000 dinars
Siège social : 8 rue des Métaux, Av de l'UMA, route de Soukra km 8.5 - Ariana
Identifiant Unique au RNE : 0505274F

Les actionnaires de la société AMI COMMERCIALE sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social de la société mère (AMI) le mardi 28 juillet 2020 à midi (12H) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée après les délais légaux ;

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;
3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;
4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;
5) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2019 ;
6) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;
7) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
8) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général ;
9) Jetons de présences allouées aux membres du conseil d'administration;
10) Questions diverses ;
11) Pouvoirs pour formalités.
Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.
2020401231SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour la deuxième fois
Bureau d'Etudes Environnementales «B.E.E»
Société anonyme
Au capital de 32 000 DT
Siège social : Immeuble CTAMA, Avenue Habib Bourguiba - Béja
MF : 1024645 V/A/M/000
Identifiant unique : 1024645V
Messieurs les Actionnaires du BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES« BEE» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11/8/2020 à 10 heures du matin au siège de la société «BEE» à l'immeuble CTAMA 5ème étage 9000 Béja, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :
1. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration des exercices 2013, 2014 et 2015.
2. Lecture et approbation des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur les exercices 2013, 2014 et 2015.
3. Approbation des états financiers des exercices 2013, 2014 et 2015.
4. Quitus aux Administrateurs
7. Questions diverses
5. Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes et des d'administration
6. Affectation du résultat des exercices 2013, 2014 et 2015.
Une copie a été déposée au centre National des Entreprises le 6/7/2020 sous n°2020435319.
2020401233SANB3

Convocation
A l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'année 2019
Société At-Tounessya Internet
Société anonyme au capital de 1.000.000 DT
13, Avenue Jugurtha Mutuelle ville le Bélvèdère 1002 Tunis
539698L/A/M/000
Le conseil d'administration de la Société At-Tounessya Internet invite les Actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2019 qui se tiendra mercredi 29 juillet 2020 à 10 heures du matin au siège social de la société sise au 13, avenue de Jugurtha mutuelle ville le Belvédère 1002 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. Entérinement du retard de l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2019.
2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'année 2019 et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.
3. Approbation des conventions telles que citées au rapport spécial du commissaire aux comptes au titre l'exercice 2019.
4. Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2019.
5. Quitus entier, définitif et sans réserve de la gestion des membres du Conseil d'Administration
6. Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019.
7. Nomination des membres du Conseil d'administration pour la période 2020, 2021 et 2022,
8. Désignation d'un Commissaire aux comptes pour la période 2020, 2021 et 2022,
9. Pouvoirs pour formalités légales.
2020401247SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire
Société mutuelle de base de services agricoles el wafa enfidha
Messieurs les adhérents de la SMBSA elwafa enfidha sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le mardi 28 juillet 2020 à 10 h au siège de la société pour statuer sur l'ordre du jour qui suit :
1- Lecture des rapports moraux et financiers pour l'exercice
2019
2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019
3- Discussion, approbation des rapports et octroi du quitus aux administrateurs
4- Actualisation de la liste des adhérents
5- Election du 1/3 des administrateurs observations:
- La date de présentation de la candidature au conseil d'administration est fixée le 15/7/2020
- Tout adhérent peut donner procuration à un autre adhérent ou à l'un de ses proches pour le représenter à l'assemblée générale.
2020S00629SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis au public
Déclaration de perte de titre de propriété : Madame Hasna Bent Houssine Bada CIN n°04125114 déclare la perte de titre de propriété n°15/74112 pour le titre foncier n°81010 Monastir dénommé Ellouza d'une superficie totale 7188 m² soit 7188 parts situé à la délégation de Beni Hassen gouvernorat de Monastir Selon le certificat de perte de rang numéro 71 au Centre national de sécurité de Beni Hassan Monastir le 30 juin 2020.
Les oppositions doivent être déposées au bureau de maître Ramzi sassi 10 Rue Claude Bernard le Belvédère - Tunis.

2020T00553DIVD2

Avis
En vertu d'une décision judiciaire émanante du tribunal de 1ère instance Manouba en date de 29 juin 2020, Maître Olfa Ben Sassi est nommée liquidateur sur l'héritage de Mr Habib Ben Mefteh Ben Khlifa Ben Mohamed et Mme Nedia Nefzi Juge Contrôleur. N° Tel : 26 224 860
2020T00559DIVD2

Déclaration de la perte du titre
Mme Habiba Trifi titulaire de la carte d'identité nationale n°01392378 délivrée le 5/9/1997 déclare avoir perdu son titre de propriété n°54883 en date du 7/12/2012. Selon le témoignage de la perte numéro 184 du Poste de police nationale d'Ein Maryam, Bizerte.
2020T00574DIVD2

Avis complémentaire
Gouvernorat de Tunis
Demande de mise à jour n°42389
En vertu de la demande de mise à jour n°42389 présentée au tribunal foncier par maître Boubaker Farhati au nom de la société de promotion des logements sociaux visant à l'immatriculation de la vente établie par Mme Mehrzia Bent Khamiss Bouchoucha à son profit et au profit de ses enfants Souad Stay ;Ali Stay; Habib Stay; Fathi Stay; Khaled Stay et Jalila Stay conformément à la procuration enregistrée à la recette des finances de l'avenue de la Liberté le 22 avril 2002 et Mr. Abdelatif Ben Belgassem Ben Mohamed Salah Makhloufi à son profit et au profit de ses enfants mineurs Ahmed ; Rahma et Ramzi en vertu de l'ordonnance de tutelle rendue par le président du tribunal de première instance de Tunis en date du 14/4/2002 sous le n°50553 au profit de la société de promotion des logements sociaux SPROLS et de rapporter son objet sur l'intégrité du titre foncier n°52823 Tunis notamment radiation du droit d'usufruit inscrit au profit de l'italien FERASSI ROCCO au titre foncier n°52823 Tunis.
Attendu que suite à la consultation dudit titre foncier il s'est avéré le transfert de la propriété des propriétaires du titre au profit de la société de promotion des logements sociaux SPROLS notamment la disparition de l'entrepôt du fourrage et du puits objet du droit d'usufruit revenant à l'italien FERASSI ROCCO.
Attendu devant la disparition du droit d'usufruit et à défaut de présentation de l'acte de décès de l'italien FERASSI ROCCO l'usufruitier le tribunal à ordonner la publicité de la demande de mise à jour n°42389 sous forme de publicité complémentaire.
Tout ayant droit peut s'opposer à cette demande ou intervenir dans son objet devant le tribunal foncier de Tunis dans un délai de 60 jours à compter de la date de sa notification.
2020R01550DIVD2

Perte d'un titre de propriété
Suivant l'article 364 du code des droits réels Mr Hosni Ben Mannoubi Ounallah CIN n°04016786 annonce la perte du titre de propriété au titre foncier n°37910 Monastir concernant la propriété dite «Mahdia» avec une attestation de perte de la police el médina Monastir le 26 juin 2020 sur n° de reçu 540.
2020S00627DIVD2

Avis
La dame Samia Bent Mohamed Ben Ahmed Ben Elfegira déclare que son titre de propriété d'une maison comportant deux pièces et une cuisine sise à la route de l'Aéroport Km 8 est perdue elle veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 70 j de ce jour.
2020X00724DIVD2

Perte d'un acte de propriété
Monsieur Abdeltif Ben Ibrahim Ben Ayed titulaire de CIN n°00600891 déclare la perte de l'acte de propriété n°09/7627 établi le 14/9/2010 relatif au titre foncier n°49182 Ariana sise au lotissement Ennasr 1 Ariana. Une attestation de perte a été délivrée le 29/6/2020 par le chef de la garde nationale cité Hay el Bahri.
2020X00726DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Déclaration d'inspection
Conformément aux dispositions du chapitre 16 de la loi n°122 de 1994 du 28 novembre 1994 relative à la parution du journal du développement et la reconstruction de la terre, telle que modifiée et complétée par la loi n°71 de 2005 du 4 août 2005.
Le maire de Bchelli Jercin Blidette a informé le public que le plan d'aménagement urbain pour le village de Bani M'hamed de la délégation sud de Kebili qui a été approuvé par le Conseil municipal en première lecture à le 10 novembre 2018 est mis à leur discrétion au siège de la municipalité et à délégation de Kebili Sud pendant deux mois à compter de la publication de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne, pour examen et avis, et notez-la dans les livres préparés à cet effet ou par courrier accès garanti au nom de Maire de Bchelli Jercin Blidette.
2020X00754MINA4

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Tunis

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1267 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 91-1493 du 21 Octobre 1991 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 93-1068 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Tunis**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tunis porte à la connaissance du public qu'en date du **12 Juin 2020**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de Tunis.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Tunis, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Rue 3001 Cité Hellel 2 Mallassine	Séjoumi	91	**Nord :** T.F N°56836 Tunis **Sud :** T.F N°7336 Tunis **Est :** Rue 3001 Cité Hellel 2 Mallassine **Ouest :** Inconnu	94362

2020R01547MINA4

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Tunis

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1267 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 91-1493 du 21 Octobre 1991 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 93-1068 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Tunis**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tunis porte à la connaissance du public qu'en date du **03 Décembre 2019**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de Tunis.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Tunis, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Sidi Béchir Bab Jedid	Bab Jedid	73	**Nord :** Rue Gueni **Sud :** Impasse Mssali **Est :** Rue Abba **Ouest :** Batiment	88041

2020R01548MINA4

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Nabeul

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1270 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Nabeul**;
- Vu le décret n° 91-1494 du 21 Octobre 1991 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Nabeul**;
- Vu le décret n° 93-1071 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Nabeul**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Nabeul porte à la connaissance du public qu'en date du **26 Janvier 2020**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Nabeul**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Nabeul, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie En m2	Limites	T.P.D
Village Touristique Maamoura	Beni Khiar	100	**Nord :** Studio N° 166 et 167 **Sud :** Route **Est :** Studio N° 153 **Ouest :** Studio N° 156	D.P.E 779
Village Touristique Maamoura	Beni Khiar	60	**Nord :** Studio N° 173 **Sud :** Rue **Est :** Studio N° 159 **Ouest :** Studio N° 161	D.P.E 780
Village Touristique Maamoura	Beni Khiar	60	**Nord :** Rue **Sud :** Studio N° 155 **Est :** Studio N° 165 **Ouest :** Studio N° 168	D.P.E 781

Avenue Habib Bourguiba	Nabeul	1000	**Nord** : Avenue Habib Bourguiba **Sud :** Maison Privée **Est** : Route et Appartement Privé **Ouest :** L'Entrée de la Plage	D.P.E 783
En Face du Stade (L'Energie)	Nabeul	20	**Nord :** Route **Sud :** Ancienne Construction **Est :** Route de la Plage **Ouest :** Auberge	D.P.E 784

2020R01549MINA4